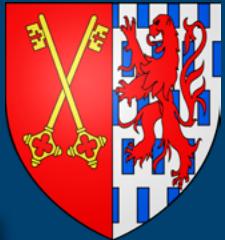


THAL Infos



Hier

50^e édition



Aujourd'hui

Bulletin Communal

-

Décembre 2025

n°50



BULLETIN COMMUNAL THAL-MARMOUTIER 2025

Directeur de la publication :
Jean-Claude DISTEL

Coordination et rédaction :
Françoise Bernhardt

Conception graphique :
Jacky Boucard
© Réalisation Multimédia
Photos couverture :
Françoise Bernhardt

Impression :
Print'Europe
Tiré à 450 exemplaires

Dépôt légal :
Décembre 2025

Mairie de THAL-MARMOUTIER
2 rue du Mosselbach
67440 THAL-MARMOUTIER

Tél : 03.88.91.20.87
mairie@thal-marmoutier.fr

Accueil du public
Jeudi : 14h à 18h
Urgences sur RDV

Site officiel
de la commune de Thal-Marmoutier
www.thal-marmoutier.fr

SOMMAIRE

Le mot du Maire	p. 3
Conseil Municipal en 2025	p. 4-5-6
Vœux du Maire	p. 7
En bref	p. 8
Villes et villages fleuris	p. 9
Équipe des bénévoles travaux	p. 10-11
Protection des amphibiens	p. 12
Espace Culturel	p. 13
Nettoyage de printemps / Panneau Pocket	p. 14
Équipe des bénévoles décoration	p. 15
S.I.V.U. Haegothal	p. 16-17
Les manifestations :	
- fête des aînés	p. 18
- semaine du goût	p. 19
- salon du vin et de la gastronomie	p. 20-21
Patrimoine et restauration :	
- restauration sculpture de Saint Wendelin	p. 22
- restauration sculpture de Saint Louis de Gonzague	p. 23
Le périscolaire	p. 24-25
Centre de soins infirmiers	p. 26
La bibliothèque	p. 27
M.A.M. « Petit à Petit »	p. 28
Prévention frelon asiatique	p. 29
École maternelle « Les Lutins » :	
- sortie de fin d'année au château de Lichtenberg	p. 30
- sortie d'automne	
École primaire	p. 31
Marche pédagogique	p. 32-33
Les commémorations	p. 34
Les associations :	
- Gungelstub / Nouvel Air	p. 35
- P'tits Bretzels	p. 36
- Mémoire & patrimoine « Unser Dàhl àm Mosselbach »	p. 37
- Brotsch Gym'Form	p. 38
- Badminton Club Thal	p. 39
Certification PEFC	p. 40
Recensement de la population	p. 41
Développement durable	p. 42
Énergie renouvelable	p. 43
Infos pratiques	p. 44
Calendrier des RDV 2026	p. 45
Nos grands anniversaires	p. 46-47-48
Nos joies et nos peines	p. 49
Infos en vrac	p. 50
Adresses utiles	p. 51



Chers Thaloises et Thalois,

Le contexte géopolitique mondial, avec et toujours la guerre en Ukraine, à Gaza au Soudan, mais aussi les atermoiements du Président Trump, n'incitent guère à l'optimisme. S'y ajoute le changement climatique,

dont on constate les effets à travers les périodes de canicule, de sécheresse, les feux de forêts et les inondations dues aux pluies diluviales.

La situation politique interne avec une succession de 1^{er} ministres et les partis politiques incapables de trouver des compromis. Tous ces éléments contribuent à maintenir cette sinistrose ambiante.

Pourtant la prise de conscience collective, les progrès de la recherche dans de multiples domaines, permettront sûrement de relever les défis, auxquels nous sommes confrontés.

Côté communal, nombreux sont les chantiers qui ont marqué l'année 2025.

À commencer, ce 1^{er} septembre, jour de rentrée, rentrée particulière pour le corps enseignant en présence de Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale et bien sur les enfants, accompagnés de leurs parents, qui découvrent leur nouvelle école.

Le plaisir des retrouvailles se lit sur leur visage. Enfin tout le RPI est regroupé sur un seul site. Le bâtiment, avec de larges baies vitrées, apporte une belle luminosité et une belle vue sur le paysage environnant.

Et puis, cette patience du futur acquéreur du couvent, qui ne se décourage pas et s'adapte en fonction des péripéties qui surviennent sur ce type de projet. Toujours positif, car persuadé que le compromis de vente se fera d'ici la fin de l'année, début de l'année prochaine.

Le projet réseau chaleur qui s'inscrit dans la transition énergétique et qui devrait se concrétiser au 1^{er} trimestre 2026.

L'achèvement de l'aménagement de la chapelle du couvent en espace culture, permettra dans le futur, d'organiser des animations type théâtre, concerts ou expositions. Belle réussite en matière d'aménagement.

L'acquisition des terrains rue des Bergers arrive à son terme, avec 2 terrains de 7a75 en vente actuellement. Ces terrains tout en longueur pourraient faire l'objet d'un aménagement à l'arrière, type ceinture verte.

L'opération rempotage mi-mai, avec le passage d'une cinquantaine de personnes est un signe encourageant, qui marque une volonté de participer à l'embellissement de notre commune.

2025 a vu l'obtention de la 3^e fleur au concours « Villes et villages fleuris » avec le coup de cœur du jury. C'est la conjugaison de plusieurs facteurs ; la compétence de notre ouvrier communal dans le domaine floral, les réalisations et aménagements successifs de l'équipe travaux bénévoles et l'implication depuis de nombreuses années de l'équipe féminine de décoration.

En matière d'animations, nous restons sur des valeurs sûres, à savoir le salon du vin et de la gastronomie, la fête nationale (13 juillet), mais aussi quelques représentations dans le nouvel espace culturel.

Tous ces projets et organisations ont été possibles grâce à l'implication des élus pour les dossiers structurants, renforcés par les associations lors de diverses manifestations.

Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous invite pour les voeux du maire, **le dimanche 11 janvier 2026 à 16h00 à la salle polyvalente.**

Jean-Claude DISTEL



Conseil Municipal en 2025

Décisions principales du Conseil Municipal du 10 décembre 2024 au 2 décembre 2025

Réunion du 10/12/2024

- ♦ Coupes et travaux forestiers 2025 – état de prévision des coupes – devis approuvé comme suit :

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Abattage et façonnage	15 470,00 €	Coupes à façonner	44 770,00 €
Débardage	10 260,00 €	Coupes en vente sur pied	0,00 €
Honoraires	2 618,00 €		
Total dépenses HT	28 348,00 €	Total recettes HT	44 770,00 €
		Recettes prévisionnelles nettes	16 422,00 €

♦ Acceptation des modalités d'intervention et de portage de EPF pour l'acquisition d'un bien immobilier au lieu-dit Mittelmuehlfeld, des parcelles cadastrées section 2 numéros 395/175, 397/173 et 172 d'une superficie totale de 58,24 ares, moyennant le pris de 143.295,19 € HT soit 144.302,63 TTC, TVA sur la marge incluse.

Réunion du 21/01/2025

- ♦ Projet de création d'un réseau chaleur : demande de subvention DETR
- ♦ Acquisition à l'euro symbolique de la parcelle n°97 section 1 sise rue des Pêcheurs pour une contenance 47 ca déjà intégrée matériellement dans la voirie communale.

Réunion du 4/02/2025

- ♦ Avant projet du plan de financement et de la demande de subventions pour le réseau de chaleur :

Terrassement	170 000,00 € HT	
Gros œuvre	207 000,00 € HT	
Réseau de chaleur	68 000,00 € HT	
Embellissements	69 000,00 € HT	
Chaufferie bois	463 000,00 € HT	Aide CLIMAXION
Sous-stations	121 000,00 € HT	Aide du Fonds Vert
Honoraires	137 000,00 € HT	CEA Fonds d'attractivité ..
Total des dépenses	1 235 000,00 € HT	Total des recettes
		988 000,00 € HT

Autofinancement communal : 247 000,00 € HT

- ♦ Réparation de la porte de l'église pour un montant de 3 656,00 € HT
- ♦ Nomination d'un nouveau membre de la commission construction, patrimoine, travaux et sécurité

Réunion du 10/04/2025

- ♦ Approbation du compte de gestion 2024

FONCTIONNEMENT	
Titres de recettes émis	874 158,29 €
Réduction de titres	1 393,67 €
Mandats émis	763 603,67 €
annulation de mandat	88,14 €
EXCÉDENT de l'exercice 2024	109 249,09 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2023 (excédent)	298 646,79 €
Part affectée à l'investissement en 2024	176 066,42 €
RÉSULTAT DE CLÔTURE (excédent)	231 829,46 €
INVESTISSEMENT	
Titres de recettes émis	511 966,23 €
Mandats émis	144 864,60 €
annulation de mandats	15 360,00 €
EXCÉDENT de l'exercice 2024	382 461,63 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2023 (déficit)	-144 406,43 €
RÉSULTAT DE CLÔTURE	238 055,20 €

Conseil Municipal en 2025

♦ Approbation du compte administratif 2024

Section de fonctionnement	RECETTES de l'exercice	872 764,62 €
	DÉPENSES de l'exercice	763 515,53 €
	Excédent :	109 249,09 €
Section d'investissement	RECETTES de l'exercice	511 966,23 €
	DÉPENSES de l'exercice	129 504,60 €
	Excédent :	382 461,63 €
	Restes à réaliser dépenses 2024	68 871,00 €
	Déficit N-1	144 406,43 €
Excédent 2024 avec prise en compte restes à réaliser :		169 184,20 €

♦ Fixation des taux d'imposition pour l'année 2025 :

- Taxe Foncière sur Propriétés Bâties (TFPB) : 28,21 % ;
- Taxe Foncière sur Propriétés Non Bâties (TFPNB) : 55,01 % ;
- Taxe d'Habitation sur Résidences Secondaires (THRS) : 14,53 %

♦ Approbation du budget primitif 2025

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	558 900,00 €
Opérations réelles	546 005,00 €
Opérations d'ordre	1 222,88 €
Virement à l'investissement	11 672,12 €
Recettes	790 729,46 €
Opérations réelles	558 900,00 €
Opérations d'ordre	- €
Excédent antérieur reporté	231 829,46 €

INVESTISSEMENT	
Dépenses	444 361,00 €
Déficit d'investissement reporté	- €
Restes à réaliser année N-1	68 871,00 €
Nouvelles propositions	375 440,00 €
Opérations d'ordre	50,00 €
Recettes	459 600,20 €
Excédent d'investissement reporté	238 055,20 €
Affectation résultat fonctionnement 2024	- €
Virement de la section fonctionnement	11 672,12 €
Autres opérations d'ordre	1 272,88 €
Reste à réaliser année N-1	- €
Nouvelles propositions	208 600,00 €

♦ Approbation du budget annexe 2025 - Réseau de chaleur

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Compte	Montant	Compte	Montant
16871	100 000,00 €	16871	100 000,00 €
2031	135 000,00 €		
2313	1 100 000,00 €		
2313-041	135 000,00 €	2031-041	135 000,00 €
		1311	328 000,00 €
		1312	536 500,00 €
		1313	123 500,00 €
1641	1 200 000,00 €	1641	1 200 000,00 €
1641	13 000,00 €	1641	260 000,00 €
Total	2 683 000,00 €	Total	2 683 000,00 €

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
Compte	Montant	Compte	Montant
66111	5 000,00 €	7741	5 000,00 €
Total	5 000,00 €	Total	5 000,00 €

Conseil Municipal en 2025

Réunion du 10/06/2025

- ♦ Adoption de la proposition de la Redevance d'Occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité
- ♦ Incorporation dans le domaine privé communal de biens vacants et sans maîtres :
 - Section 2 : parcelles n° 12 (surface 14,12 ares) et 374 (surface 13,72 ares)
 - Section 10 : parcelles n° 157 (surface 6,37 ares) et 202 (surface 2,05 ares)
- ♦ Attribution d'une subvention de 500 € pour l'année 2025 à l'Association CAT'MonDoux qui a pour objectif la « gestion » des populations de chats errants par castration ou stérilisation afin d'éviter leur prolifération, sans avoir nécessairement recours à l'euthanasie.

Réunion du 19/09/2025

- ♦ Acquisition du terrain « Kirchgarten » (emprise de la chaufferie) dans le parc du couvent, de l'aire de retournement (Section 1 - parcelle 379) et de l'accès à l'école maternelle (Section 1 - parcelle 209) pour un montant de 8000 € (*annule et remplace la délibération 2024-32*)
- ♦ Acceptation de recruter 2 agents recenseurs pour le recensement de la population 2026
- ♦ Décision que les travaux d'aménagement de la seule partie située sur le domaine public des voies d'accès aux propriétés privées rue des Bergers seront conduits et financés par la commune dans leur globalité, lorsque l'ensemble des parcelles concernées seront construites, et ce afin d'assurer une cohérence des travaux et des économies d'échelle.
- ♦ Renouvellement pour une période de 5 ans de la certification PEFC de la forêt communale
- ♦ Réseau chaleur : sollicitation d'une subvention anticipée au titre de la DETR 2026 d'un montant de 328 000 €, et adoption du plan de financement comme suit :

Terrassement	170 000,- € HT
Gros œuvre	207 000,- € HT
Réseau de chaleur	68 000,- € HT
Embellissements	69 000,- € HT
Chaufferie bois	463 000,- € HT
Sous-stations	121 000,- € HT
Honoraires	137 000,- € HT
Total des dépenses	1 235 000,- € HT
Aide CLIMAXION	536 500,- € HT
DETR 2026	328 000,- € HT
CEA Fonds d'attractivité	123 500,- € HT
Total des recettes	988 000,- € HT

Autofinancement communal : 247 000,00 € HT

Réunion du 2/12/2025

- ♦ Adoption d'une convention territoriale globale pour une durée de 5 ans, avec la CAF et la CCPS, à compter du 1/01/2026
- ♦ Coupes et travaux forestiers 2026 - état de prévision des coupes – devis approuvé comme suit :

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Abattage et façonnage	6 050,00 €	Coupes de bois façonnés	18 320,00 €
Débardage	3 890,00 €		
Travaux sylvicoles	1 740,00 €		
Honoraires	1 485,00 €		
Total Dépenses HT	13 165,00 €	Total Recettes HT	18 320,00 €
		Recettes prévisionnelles nettes	5 155,00 €

- ♦ Autorisation de modification budgétaire sur l'exercice 2025
- ♦ Recrutement et rémunération des agents recenseurs pour le recensement de la population 2026
- ♦ Acceptation d'une RODP Orange (redévance d'occupation du domaine public)
- ♦ Approbation, du versement d'une avance de trésorerie au budget annexe « réseau chaleur » de 50.000,- €, sur l'exercice 2025
- ♦ EPF (Ets Public Foncier) - fin du portage foncier et rétrocession totale au profit de la commune : prix total TTC = 23.828,05 € + 175,87 € = 24.003,92 € TTC
- ♦ Adhésion à la convention de participation risque santé du CDG du Bas-Rhin 2026-2031

Retrouvez l'intégralité des délibérations sur www.thal-marmoutier.fr



Les Thaloises et Thalois s'étaient déplacés nombreux aux voeux du maire en ce dimanche après-midi ensoleillé, mais froid. Le maire Jean-Claude Distel, dans son discours de bienvenue a évoqué la conjoncture géopolitique mondiale. Il souligne que sur le plan national, l'absence de gouvernement stable aura des incidences sur le plan économique, mais aussi sur le plan communal.

Après un rapide tour d'horizon de l'année 2024, avec la construction de la nouvelle école intercommunale dont la livraison est prévue pour la rentrée 2025, l'installation de la nouvelle cloche presque entièrement financée par les dons, l'inauguration du Nouvel Espace Culturel avec la présence de M. le Sous - Préfet, l'inauguration de la borne du Serment de Koufra le 22 novembre,

en présence des petits-enfants du Général Leclerc et la participation de l'ensemble des élèves du SIVU. L'action de sensibilisation sur la qualité de l'alimentation, initiée par le Centre de soins en collaboration avec les écoles, action qui s'est terminée par un repas cuisiné par Michel Jaeckel du Staeffele lors de la semaine du goût. Le Salon du Vin et de la gastronomie, avec toujours le même succès.

La mise en route du projet réseau chaleur qui devrait alimenter l'ensemble des bâtiments publics et à terme le couvent. Et puis le hasard d'avoir trouvé un repreneur pour le couvent, dont le projet prévoit une vingtaine de logements, dont 5 à 10 réservés pour une résidence seniors.

Dans les projets 2025, il y a bien sûr le déménagement dans la nouvelle école intercommunale. La mise en route du réseau chaleur, le rachat à l'EPF de terrains rue des Bergers, avec revente des parcelles constructibles. La réflexion sur la plantation de fruitiers dans la zone 2AU et créer ainsi une ceinture verte.

La réflexion également sur la création d'un Comité des Fêtes, ceci afin de fédérer un nombre plus important de citoyens sur l'animation du village.

Enfin le maire a remercié l'ensemble des acteurs qui tout au long de l'année s'impliquent dans l'animation du village et font vivre les installations sportives.

Remerciement également à l'équipe municipale, aux secrétaires et à l'équipe technique. Un moment convivial a clôturé la cérémonie.



Des embouteillages à Thal...

DU JAMAIS VU !

Ce 15 janvier au matin et en raison du verglas... « info trafic » communique des embouteillages rue du Mosselbach à Thal !

À noter l'entraide des habitants, entre celui qui aide à dégager une voiture, celui qui prête des bâtons de marche, qui tend son bras pour éviter à l'autre de tomber ou encore celui qui propose de se garer dans son jardin...

Il faut retenir qu'en cas de coup dur, les habitants savent s'entraider et c'est à saluer !

Noëlle Oberlé



Cet été, Tati Denise a tourné la page...

Après quelques années d'hésitations, Denise Fischer-Koehler a enfin franchi le cap, celui d'entamer une « nouvelle vie », celle d'une retraite bien méritée !



En ce premier week-end de juillet, elle a fêté dignement son départ en organisant une « Garden Party ». Entourée de ses

proches, de ses amis, mais également de tous les parents d'enfants qu'elle a gardés en tant que nounou !

Il y en eu du monde. Car durant 27 ans, elle a exercé le métier d'assistante maternelle et a profondément marqué les esprits de nombreuses familles thaloises et environs.

En effet, c'est pour son professionnalisme, son dévouement, sa gentillesse, sa bienveillance et sa patience avec les enfants que Denise était énormément appréciée. Qui ne connaît pas l'incontournable « TATI » Denise ?

Durant ces dernières années de service, elle s'est occupée des enfants de la « petite cantine », lors de la pose méridienne. À ce titre, le maire, l'équipe municipale et le Sivu Haegothal, tiennent à la remercier chaleureusement pour son engagement, sa générosité et sa bienveillance apportés à tous ces chérubins.

Nous lui souhaitons une longue et excellente retraite, qu'elle profite pleinement de sa famille et de ses amis, et qu'elle se prenne du temps pour de nouvelles passions.

Françoise Bernhardt

Villes et villages fleuris

La commune a décroché sa troisième fleur, le coup de ❤ du jury !



Dévoilé lundi 28 juillet, le palmarès 2025 des Villes et Villages Fleuris d'Alsace a récompensé plusieurs communes du secteur de Saverne. Notre commune peut se réjouir d'une troisième fleur décernée par le jury, le fruit d'un long travail d'aménagement.



« Tout travail sérieux mérite d'être récompensé, même trois fois... »

Après une première fleur en 2018, une deuxième en 2022, la voici maintenant labellisée comme un village à trois fleurs. « En moins de dix ans, c'est déjà une belle réussite pour une commune de cette taille » se réjouit le maire.

Le travail pour cette troisième fleur s'inscrit dans un aménagement plus global, en cours depuis 2016, avec l'arrivée de Julien Huard, ouvrier communal qui s'occupe notamment du fleurissement. « Grâce à sa motivation et son savoir-faire, nous avons progressivement amélioré l'embellissement de la commune. C'est un travail en amont qui nous a permis de pousser vers la troisième fleur, sans faire d'excès », souligne Jean-Claude DISTEL.



« C'est surtout pour l'image et le cadre de vie, qu'on s'investit, la majorité des gens sont heureux de vivre dans un beau village », ajoute Julien.

L'importance d'un village attrayant !

Alors que cet employé communal, se charge entre autres du choix des fleurs et lieux de plantation, ainsi que de l'arrosage, il est soutenu par deux équipes d'habitants bénévoles. La première se consacre à la mise en place et à l'entretien d'espaces fleuris, tandis que l'autre mène des travaux d'embellissement.

Cela implique la réhabilitation des murs en pierres sèches accueillant des jardinières ou la restauration par exemple de l'oratoire dans le lieu-dit de Schwebwiller. « Le jury tient également compte du **patrimoine**. C'est grâce aux bénévoles qu'il est remis en valeur et cette troisième fleur, repose sur cet ensemble », explique Julien Huard. En effet, en plus des espaces fleuris, plusieurs panneaux pédagogiques et historiques ont été installés, avec par exemple des photos de la commune dans les années 1920.



Les fleurs et les plantes restent cependant au cœur des travaux. « On essaie d'avoir des plantes à chaque saison et des fleurs de chez nous », précise l'homme chargé du fleurissement, qui intègre **une réflexion autour du développement durable** dans son travail, en évitant les produits phytosanitaires et en faisant des efforts importants d'économie d'eau. « Cette année, le plus difficile c'est la météo. Il y a eu beaucoup de contraintes environnementales. Il a d'abord fait froid au printemps, puis très chaud et ensuite la pluie est arrivée », rembobine Julien. « Il n'y a plus de vraies saisons. Au mois de mai, il a parfois pu faire quatre à cinq degrés le matin, ça met beaucoup de stress sur les plantes », poursuit-il.

À l'avenir, l'embellissement du village restera une mission importante pour la municipalité, même si elle ne vise pas nécessairement une quatrième fleur, décernée par un jury national. « On n'a pas le potentiel ou la capacité humaine de le faire, ce serait très compliqué. Financièrement, les petites communes sont limitées, jusqu'ici on s'est adapté à nos propres moyens », détaille le maire Jean-Claude Distel.



Les activités ou les projets d'aménagement en prévision auront tout de même un intérêt pour l'environnement. Les journées de rempotage seront reconduites, afin de proposer des conseils aux habitants, et pour la construction de la nouvelle école intercommunale, la cour sera entièrement végétalisée.

Équipe des bénévoles travaux

L'équipe des travailleurs bénévoles en visite en Puisaye, Saint Fargeau et Guédelon du 20 au 23 août 2025

L'équipe de travailleurs bénévoles, toujours porteuse de cette même passion pour la « vieille pierre » s'est payée cet été, un petit séjour en Bourgogne pour profiter de la richesse du patrimoine en Puisaye, Saint Fargeau et surtout à Guédelon.

C'est au volant de deux minibus, que nous sommes partis le mercredi 20 août 2025. Seul le temps n'était pas au rendez-vous mais cela n'allait pas nous casser le moral.

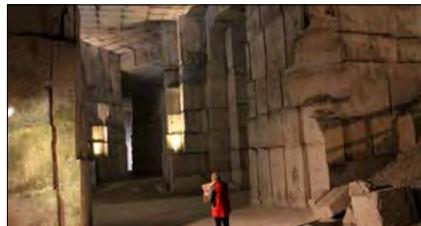
Le premier arrêt a été à **TONNERRE** pour découvrir la **Fosse DIONNE**, lieu exceptionnel et mystérieux à la fois.



La Fosse Dionne est une source karstique (calcaire) située au centre de Tonnerre dans l'Yonne. Elle est alimentée par les infiltrations des précipitations dans le plateau calcaire avoisinant. Elle est remarquable par son débit (en moyenne 300 litres par seconde) et la taille de son réseau hydrogéologique qui s'étend jusqu'à plus de 40 Km. Le spéléologue P.E DESEIGNE explore la Fosse en 2019. Il atteint la profondeur de 79.50 m à plus de 370 m de l'entrée de la cavité. La présence de cette formation hydrogéologique est à l'origine de la création de la ville de Tonnerre. Un lavoir élaboré a été aménagé autour de la source au XVIII^e siècle.

Le lendemain, la pluie s'étant invitée au voyage, nous avons opté pour la visite d'une carrière souterraine de calcaire à **AUBIGNY**. Très vite dès les premiers mètres dans ces lieux, nous avons été émerveillés. Cet endroit évoque une grandeur physique (galeries de 30 m de haut creusées par la main de l'homme) mais également grandeur symbolique (exploitation pendant plus de 2000 ans).

La pierre de cette carrière a été utilisée pour la construction de l'**Opéra et de l'Hôtel de ville de Paris, du Conservatoire National des Arts et des Métiers, des cathédrales d'Auxerre et de Sens et de nombreux autres**



édifices. Dans la forte humidité naturelle de la carrière (70 à 80%) la pierre se remplit d'eau. Sous l'effet de la température, celle-ci s'évapore faisant ressortir la calcite, laquelle forme en surface une pellicule protectrice extrêmement dure permettant de résister au temps. L'extraction des blocs de pierre, a laissé place à d'impressionnantes grottes de 30 m de haut, portant les traces des outils utilisés par les carriers durant des siècles. 1940 a marqué la fin de l'exploitation. Ces grottes sont actuellement le « terrain de jeu » des compagnons tailleurs de pierre qui exposent leurs œuvres.

L'après-midi, le soleil est réapparu, nous poussant vers notre destination principale : Le Château de Guédelon issu de l'aventure d'un homme passionné suivi par une équipe d'oeuvriers (ouvriers du Moyen Age) qui croyaient dans le projet ainsi que de nombreux bénévoles. Ce site génère 300 000 visiteurs tous les ans, devenant l'une des destinations les plus fréquentées en Bourgogne. Dès notre arrivée sur le parking, nous entendions déjà le bruit lent et régulier des massettes qui rythme la vie du chantier en activité.

GUEDELON est un chantier médiéval et expérimental, unique au monde, construit dans le respect des techniques du XIII^e siècle. La promenade dans l'enceinte du château (toujours en construction), des



alentours (cabanes des différents corps de métiers : carriers, forgeron, bûcheron, tailleurs de pierre, maçon, charpentiers, cordiers, etc...) permet aux visiteurs de redécouvrir l'art de bâtir du Moyen-Age. Presque tous les matériaux sont trouvés et exploités sur place grâce au choix du site dans une ancienne carrière boisée.

On est en 1995. Quand un rêve devient réalité... Bien que déjà propriétaire de quelques demeures en péril qu'il a réhabilitées afin de sauvegarder le patrimoine, Michel Guyot a voulu aller au-delà de sa passion de protéger des ruines existantes. Son nouveau défi : construire un château fort « Philippien » du XIII^e siècle. Pendant deux ans, il arpente tous les départements du sud-est, avant de repérer une carrière de grès ferrugineux à quelques kilomètres de Saint Fargeau. C'est une réserve en bois (chêne), en pierres rouges et noires (oxyde de fer), en argile, en glaise, en ocre, etc... : tous les matériaux nécessaires aux bâtisseurs. Après toutes les contraintes administratives, le débroussaillage commence. Le plan de masse du château dit quadrangulaire est tracé au sol en grandeur nature. Un parking est aménagé pour accueillir les premiers visiteurs. Le financement est trouvé. Confiant dans son projet et de l'intérêt que suscitait la construction d'un tel édifice auprès des gens, il espérait un autofinancement grâce au public. Et ce fut le cas, puisque la première année avait déjà attiré 65 000 visiteurs.

Ils étaient 5 au départ puis très vite 27 ouvriers et une trentaine de bénévoles les ont rejoints. Pour éviter l'utilisation d'explosif (pas très médiéval), on utilise la technique du coin en bois détrempé pour fissurer les blocs de pierre, ou celle du compactage (déjà utilisée par les Egyptiens) pour faire les fondations. Puis l'enrocement de soutien est mis en place. En 1997, la première pierre est posée. Un parchemin ainsi qu'une pièce de 10 Francs y sont enchâssés. On fabrique d'abord les outils nécessaires au travail de chaque corps de métier. On tresse les paniers en osier pour le transport du mortier. On réalise les cordes et les outils de contrôle comme l'archipendule (fil à plomb).

Et le château se construit petit à petit, saison après saison. Les murs d'escarpe se dressent avec une épaisseur de trois mètres. Les six tours se profilent, de même que les archères, les chemins de ronde, le pont dormant, le logis seigneurial, la tour de la chapelle.

Le chantier est aussi devenu un terrain expérimental et scientifique. Ainsi une cage à écureuil ou treuil à tambour a remplacé le palan ou le treuil à bras pour hisser des matériaux de plus en plus hauts. Une personne (2 pour le double tambour) marche à l'intérieur pour actionner la roue, la corde s'enroule autour

Équipe des bénévoles travaux

d'un axe et fait monter une charge de 500 Kg de pierres ou de mortier. Il y en a 3 sur le chantier (une simple et une cage pivotante à double tambour) fabriqués sur place par les charpentiers. On construit des fours pour faire la chaux, les tuiles, les carreaux de parement.... Les maçons réalisent les voûtes d'ogives, les encadrements de fenêtres géminées, le forgeron extrait le fer du grès ferrugineux et réalise les ferronneries. Les fenêtres sont fermées avec de la toile de lin tendue sur des cadres de bois puis décorées de peintures fabriquées sur place (ocre et autres peintures végétales ou minérales qui serviront aussi aux décos murales). Entre les cabanes des artisans se promènent poules, canards, lapins, moutons et on utilise les plumes et la laine. Un cheval de trait tire un tombereau ou un trinqueballe et assure le transport de matériaux. Un jardin en permaculture propose des variétés de fruits et légumes anciens, de plantes médicinales. L'eau étant indispensable pour la construction, on découvre la présence d'une source et on installe un puits pour assurer les besoins du château. Grâce à la présence de cette source, on fait tourner un moulin à eau et on fabrique du pain fait à partir d'une farine à mouture médiévale.

La devise de l'équipe de Guédelon : **CONSTRUIRE POUR COMPRENDRE.** Ce chantier, tout comme celui de « Notre Dame de Paris » redonne ses lettres de noblesse aux métiers manuels et à l'artisanat trop souvent délaissés dans notre monde actuel.

Nous pourrions en parler des heures. Le plus simple est de vous suggérer d'y faire un tour et de vous laisser imprégner de cette atmosphère.

Le troisième jour a démarré plus calmement avec une visite bucolique aux « **Sept Écluses** » de ROGNY. Vestige architectural dans un environnement verdoyant et reposant.



Construites par Sully de 1604 à 1606 pour faire passer les eaux du canal de Briare du vallon de la Trézée dans la vallée du Loing, de la Loire à la Seine, les 7 écluses de ROGNY, sont un ouvrage d'art considérable pour l'époque. Elles sont aujourd'hui désaffectées car très vite inutilisables au vu des dimensions non adaptées au trafic fluvial. L'arrachage de la plupart des beaux sapins qui bordaient les 7 écluses disposées en marche d'escalier, la suppression de la rigole alimentant en cascade les paliers successifs, ont enlevé à ce site une partie de son charme. Seule la présence d'un marronnier centenaire et exceptionnel par sa taille contribue à lui redonner de sa beauté.

Pour finir cette belle aventure et avant de reprendre la route du retour, c'est le grandiose Château de Saint Fargeau, le parc impressionnant, les dépendances et surtout le spectacle nocturne époustouflant qui a marqué nos esprits le vendredi après-midi. Saint Fargeau c'est mille ans d'architecture et d'humanité.

L'histoire de ce château s'écrit sur plus de 10 siècles. Construit au Xème siècle, il était avant tout un rendez-vous de chasse seigneurial. Il a connu de nombreux propriétaires. En 1450, Jacques Cœur, argentier du roi Charles VII, en fit l'acquisition et fit bâtir la plus grosse tour. Après la disgrâce de ce dernier, Antoine Chabannes devint le nouvel acquéreur et fit exécuter d'importants travaux d'embellissement. Mais c'est à Anne Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier et cousine de Louis XIV, que revient l'honneur d'avoir transformé l'aspect global des bâtiments. Appelée aussi « La Grande Demoiselle » elle fit appel à Le Vau, architecte du roi Louis XIV, pour d'énormes travaux intérieurs et extérieurs. Son Souvenir plane toujours dans les murs du château.

En 1715, la propriété revient à Le Pelletier des Forts qui a fait édifier une cinquième façade à droite de l'entrée de la cour. Député à la Convention Nationale en 1793, il vota la mort de Louis XVI et ironie du sort, il fut lui-même assassiné la veille de l'exécution du Roi. Durant plusieurs décennies, le château est légué aux héritières de Le Pelletier du Fort, dont la grand-mère de Jean d'Ormesson. En 1853, un incendie endommage l'édifice qui ne sera que partiellement restauré. Les derniers occupants sont Jean d'Ormesson et sa mère. Au vu du gouffre financier que représente l'entretien, il le propose à l'Etat qui le refuse eu égard à la taille et la vétusté. Le château restera quasi à l'abandon. En 1979, Michel et Jacques Guyot le rachètent avec le soutien des collectivités locales. Ils entreprennent de restaurer la demeure et font revivre le château en l'ouvrant à la visite, en construisant des écuries pour



développer un centre équestre, et surtout en organisant tous les étés un spectacle de « son et lumière » dans l'immensité du parc (plusieurs centaines d'hectares et un magnifique étang.)

Spectacle à Saint Fargeau du 22 août 2025

Il est 22 heures. La nuit tombe sur l'immense étang. Les fantômes sortent des muraillés, l'épopée de Jeanne d'Arc, la chasse d'Héribert, le tournoi de chevalerie, les écorcheurs sanguinaires, l'arrivée de la Grande Demoiselle, la Révolution et pour finir, l'arrivée des troupes américaines pour libérer la Bourgogne, constituent le merveilleux livre d'images vivantes du Château de Saint Fargeau. Tout cela dans un décor majestueux, des jeux de lumières époustouflants, des effets pyrotechniques spectaculaires, un feu d'artifice splendide. Environ 600 bénévoles dans les costumes d'époque et 60 cavaliers évoluent devant nous à un rythme effréné, nous transportant à travers 1000 ans d'histoire. Moment magique et intemporel malgré le petit air froid et humide qui s'est abattu sur nous.

C'est ainsi que prend fin cette belle aventure. Ces quelques jours ont renforcé la volonté de continuer le travail commencé.

L'aventure continuera à Thal, non pas avec la construction d'un château fort, mais avec quelques projets à taille humaine, qui continueront de redonner vie aux vieilles pierres dans notre commune. Même si nous n'avons pas la même ambition que Michel Guyot, nous sommes d'accord sur un point :

« AGIR EN FAVEUR DE LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE, C'EST AUSSI VOULOIR PÉRENNAISER LA BEAUTÉ DES PAYSAGES, DES PIERRES, ÉVITER LES DESTRUCTIONS POUR PRÉSERVER LA MÉMOIRE DE CEUX QUI NOUS ONT PRÉCÉDÉS » (Michel Guyot)

L'équipe des travailleurs bénévoles

Protection des amphibiens

Campagne de la migration des amphibiens

Voici le fruit 2025 de la campagne de protection de la migration des amphibiens à Thal Marmoutier.

Mise en place du dispositif : 19 février 2025

Démontage : 2 avril 2025

Collecte des amphibiens :

Hervé BOUR, Séverine LOHR

Crapaud commun mâle : 492

Crapaud commun femelle : 181

Grenouille verte : 3

Grenouille rieuse : 2

Triton palmé : 24

Triton alpeste : 25

Amphibiens écrasés : 17

Une pose impeccable du dispositif (merci Jérôme pour les nouveaux grillages, et merci Julien, l'agent communal pour son implication), le grillage n'a pas subi de détérioration durant

la période de migration et cette action a été d'une grande efficacité. Quelques amphibiens ont toutefois réussi à passer au-delà des seuils, d'où quelques amphibiens écrasés. Le nombre de tritons collectés est inédit par rapport aux années précédentes. L'absence de toute salamandre et de toute grenouille rousse est à déplorer.

Les nouveaux arrivants sont les grenouilles rieuses. Elles se sont établies dans mon bassin au printemps dernier, ont fait un vacarme incroyable durant quelques mois, avant de se calmer. C'est la première fois que nous les trouvons dans le dispositif de capture.

Notre site est l'un des rares avec une augmentation des effectifs !

Encore bravo et merci à tous pour cette saison.

Hervé BOUR



Petit récap de l'année 2025



27 avril 2025 Concert spectacle

« Yidn in Amerike » (Juifs en Amérique) - S'intégrer sans se renier

Actualité de la problématique :

Thèmes qui tournent autour du travail, de l'identité, de la langue, de l'intégration plus que jamais, à l'heure des grands brassages religieux et culturels.

Un spectacle qui aura certainement permis réflexion sur les défis et les opportunités liés à l'intégration dans une société nouvelle, aussi bien pour la société d'accueil que pour les populations nouvellement arrivées.

16, 17 et 18 mai 2025 3 soirs suspendus dans le temps...

EAST FLOYD à tribute to Pink Floyd Show

Les voûtes de la chapelle ont résonné, trois soirs durant, d'une onde venue d'ailleurs !

East Floyd a ouvert un passage, un voyage...

De la première note à la dernière vibration, le public n'a pas simplement écouté. Il a traversé. Trois concerts, trois sold out.

Et à chaque fois, le même frisson collectif. Des visages illuminés, des silences habités, des applaudissements qui ne voulaient plus finir. La musique de Pink Floyd, réinterprétée avec justesse, respect et passion, a trouvé ici un écrin rare, presque sacré. Les pierres centenaires ont vibré d'une énergie nouvelle.

Il y a des concerts qu'on écoute, et d'autres... qu'on n'oublie jamais.



4 octobre 2025 Les Rustauds racontent et chantent

La Guerre des Paysans de 1525

Écrit pour marquer le 500^e anniversaire de la guerre des Paysans, le spectacle de la troupe de Charly Damm présente des chansons d'hier, remises au goût du jour pour redonner vie aux Rustauds de 1525 et à leurs aspirations d'un monde meilleur. Du Bundschuh au sommet de l'Ungersberg en mars 1493, aux massacres et batailles de Lupstein, Saverne et Scherwiller en mai 1525, cette révolution de « l'homme du commun » a aussi été illustrée par des projections d'images de diverses époques.

Belle découverte didactique et participative pour le public présent.

Nous remercions très chaleureusement tous les bénévoles qui œuvrent durant ces différentes soirées ; il est évident que sans eux rien ne serait possible. Grand MERCI.
Retrouvons-nous vite en 2026 pour partager encore plus de spectacles croustillants !

Nettoyage de printemps



Un petit effort de chacun, améliore la vie de demain...



Comme les années précédentes, le samedi 22 mars 2025 a eu lieu la traditionnelle journée citoyenne « nettoyage de printemps ». Motivé, un petit groupe de bénévoles a chassé les détritus ; la récolte s'amenuise au fil du temps et c'est bien là le but !

Merci aux bénévoles pour la remise en état du jardin pédagogique, du désherbage aux abords du parking de la salle et toutes autres tâches menées.

Les efforts de chacun des participants ont été récompensés par un verre de l'amitié, bien mérité.

Françoise Bernhardt



Panneau Pocket

La commune s'équipe de l'application PanneauPocket. Téléchargez-la pour recevoir nos informations !



INFOS ALERTES AGENDA

Gratuit Anonyme Sans Publicité

Disponible aussi depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

Suivez le guide pour télécharger simplement l'application et recevoir nos actualités en temps réel

ETAPE 1
Ouvrez le store de votre téléphone ou tablette :
  

Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !

ETAPE 2
Une fois l'application PanneauPocket ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez sur "Autour de moi".

ETAPE 3
Enfin, cliquez sur le cœur pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications Bonne utilisation !

Encore plus simple, scannez pour télécharger l'appli ! 

PANNEAU'POCKET L'outil de communication

Panneau'Pocket informe les citoyens de l'actualité en temps réel. Il s'avère que 266 smartphones (ou tablettes) possèdent Thal-Marmoutier dans leurs favoris et 134 ont désigné la commune en « super-favori ».

À titre indicatif, cela représente l'équivalent de **71% des foyers de la commune**. Un bilan encourageant et plus que positif !

Alors si vous aussi, vous souhaitez être au courant des dernières « actus » de la commune (communiqués de presse, manifestations, spectacles, météo, infos pratiques, etc...), n'hésitez pas à télécharger l'application en suivant le guide. Elle est gratuite, anonyme et sans publicité.

Merci à tous ceux qui nous suivent déjà !

Françoise Bernhardt

Depuis le 1^{er} novembre 2025, la mairie dispose d'une nouvelle adresse mail : mairie@thal-marmoutier.fr

Le site officiel de la commune : www.thal-marmoutier.fr

Équipe des bénévoles décoration

Trois fleurs pour les plantations et décorations au village

Ponctuellement pour la 50^e édition du bulletin « Thal-Infos », notre commune a obtenu pour cette année 2025 la troisième fleur pour les plantations et décorations.

L'équipe féminine de décoration, dont font partie Marie-Cécile Kieffer, Martine Flori, Simone Metzger et Denise Berret, guidée par Ilse Konrad (Membre du Conseil Municipal) et sous l'égide de Julien, s'est donné beaucoup de peine pour créer des plantations de fleurs du haut en bas du village.



Cette équipe s'est vu couronnée son travail fin juillet par la décision de la commission, après son passage le 17 juillet pour le jugement



des plantations, de décerner la troisième fleur à notre commune.

Cette année s'ajoutait la réalisation de trois panneaux en bois montrant des dessins coloriés :

Il s'agit en effet d'une œuvre professionnelle, car notre Maire, Jean-Claude Distel, enthousiasmé par la 2^e fleur obtenue en 2022, a eu l'idée de commander chez le fresquiste Simon Michel des croquis à thèmes comme base pour la réalisation des dessins.

Pierre Berret, ingénieux bricoleur et connu pour ses beaux travaux

de bois, a coupé et préparé les panneaux nécessaires comme supports. Résultat : trois grands jolis dessins qui attirent toute l'attention des passants dans notre commune. Un de ces panneaux permettra même aux jeunes et moins jeunes de prendre des photos « la tête dans le dessin ».



Les membres de l'équipe de décoration, et avec elle, bien entendu, Julien ainsi que notre Maire, sont heureux, que les nombreuses heures qu'ils ont passées sur la réalisation des plantations et décorations, ont conduit à une belle réussite.

Ilse Konrad
Pour l'équipe décoration



La borne du Serment de Koufra a trouvé sa place

Après la cérémonie d'inauguration de la borne de Koufra célébrée le 22 novembre 2024, à l'occasion du 80^e anniversaire de la Libération, la borne a trouvé sa place définitive au niveau du croisement de la rue du Mosselbach et de la rue des Bergers.

Nos remerciements vont à l'équipe des bénévoles « travaux » pour l'installation et la belle réalisation.

Une première rentrée enthousiaste !

Le lundi 1^{er} septembre, la rentrée avait un goût inédit. Alors que les différentes classes de primaire étaient auparavant dispersées dans nos trois communes (Haegen, Gottenhouse et Thal), elles sont désormais réunies dans un bâtiment flambant neuf, tout juste livré, écologique et local.

Il est 8h et devant le groupe scolaire Haegothal, un joyeux brouhaha a envahi un grand auvent, qui protège les arrivants de la bruine matinale. Autour d'une table garnie de brioches et de boissons, des parents discutent tandis que les enfants cherchent leurs copains du regard. Une rentrée somme toute assez banale, semblerait-il, dans le village.

En apparence seulement. Car pour les habitants du secteur, la rentrée des primaires a lieu pour la première fois dans ce bâtiment, flambant neuf, qui jouxte l'école maternelle et l'ancien Couvent des Sœurs Franciscaines - désormais regroupées à Notre-Dame de Reinacker avec d'autres sœurs.

Un bâtiment entièrement réalisé en bois provenant des forêts des environs.

Tout juste livré pour ce 1^{er} septembre 2025, après deux années de travaux, ce bâtiment de verre et de bois incarne un projet « dans les tuyaux depuis longtemps », selon Jean-Claude DISTEL, Maire de la commune et Président du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU), qui a mené le projet.

« C'est un bâtiment passif, donc sans chauffage, et construit dans le bois des forêts de nos communes », précise fièrement l'édile, venu pour cette rentrée un peu spéciale. Du châtaignier pour l'extérieur et du pin et sapin pour l'intérieur. Dedans, des murs en béton complètent le tout. Un matériau un peu austère, mais qui sera sans doute rapidement égayé par les travaux des élèves, observe Sabelline Genouël, Inspectrice de l'Education Nationale chargée de la circonscription de Saverne, venue pour l'occasion.

L'inauguration est prévue à la Saint Nicolas, le samedi 6 décembre 2025 à 10h.



Photos DNA Charlotte GAMBERT



Inauguration de la nouvelle école intercommunale



L'inauguration officielle de la nouvelle école du SIVU Haegothal a été un moment fort pour les 3 communes du RPI. La cérémonie a rassemblé de nombreuses personnalités locales, avec la présence du Sous-Préfet, du Ministre/Député, de la Conseillère Grand-Est, des Conseillers d'Alsace, du Directeur Général de l'Agence de l'Eau et du Président de C.C. du pays de Saverne, mais aussi des parents d'élèves venus en nombre, accompagnés leurs enfants et des entreprises ayant travaillées sur le chantier.

Après la coupure traditionnelle du ruban, les personnalités ont pris tour à tour la parole, pour souligner l'importance de l'éducation, dans un contexte géopolitique et économique de plus en plus difficile ;

mais également, offrir aux élèves un cadre moderne, sécurisé et propice à l'apprentissage, conditions qu'ils trouveront avec cette nouvelle école.

Pour clore ce moment festif, les enfants ont interprété trois chants dirigés de mains de maître par le corps enseignant.

Monsieur le Sous-Préfet par son intervention, a quelque peu dérogé aux traditions en interviewant les élèves, sur le ressenti et le commentaire que leur inspirait cette nouvelle école.

La cérémonie s'est achevée par un temps convivial, en présence du Saint Nicolas en personne, avec la distribution des traditionnels « mannele » orchestrée par l'Association les P'tits Bretzels.



Les manifestations

Une belle journée...

Dimanche 13 avril, une centaine de thalois de plus de 70 ans ont répondu à l'invitation de la municipalité et se sont retrouvés à la Salle Jeanne d'Arc pour la traditionnelle Fête des Aînés.

Les convives prennent place, en fonction de leurs affinités, autour des tables harmonieusement décorées.

Après les paroles de bienvenue du Maire Jean-Claude Distel, un savoureux repas est servi, unanimement apprécié par les participants.

Les aînés sont ravis de se retrouver et d'échanger avec leurs amis, voisins et nouveaux invités.

Les frères Dominique et Hubert Distel, groupe Alter Ego, ont égayé cette fête en interprétant

à la mandoline et à la guitare des musiques d'ambiance très appréciées. Un chaleureux merci aux talentueux musiciens.

Tous les convives sont repartis en fin d'après-midi, ravis de cette belle journée de convivialité.

Annette HELBRINGER





Les anciens chefs du « Staeffle » ont régalé les enfants du RPI

La retraite n'empêche pas de rester actif et de consacrer ponctuellement son savoir-faire à l'une des causes nationales, à savoir l'éducation du goût.

C'est ainsi que Fabienne et Michel Jaekel, anciennement à la tête du restaurant Le Staeffele à Saverne, ont pour la deuxième année consécutive régalé les papilles des enfants du périscolaire du RPI Haegothal à l'occasion de la semaine du goût à l'école, organisée du 13 au 19 octobre à l'échelle nationale.

L'élaboration du menu a été définie en coordination avec la directrice Mélanie Martin.

Légumes et fruits de saison (carottes, pommes, poires, noix et châtaignes) ont permis aux cuisiniers retraités de concocter soupe, quiches et desserts pour les enfants.

Comme l'année dernière les enfants et leurs encadrants se sont régalés et ont pu débuter les vacances de la Toussaint avec le souvenir d'un bon moment festif et gustatif.



Les manifestations



Ce fut notre 14^e Salon, ce fut un TRÈS BON CRU !

Prenons les bons ingrédients :

- Une commune engagée avec son personnel aux cotés de l'Association Jeanne d'Arc.
- Un grand nombre de bénévoles issus des nombreuses associations utilisatrices de la salle.
- Des vignerons fidèles au poste, avec des produits de qualité, avec le sens du partage sans limite et une grande générosité !
- Un chef étoilé en cuisine, qui avec toute sa brigade, satisfait tous les convives autour de deux soirées repas gastronomiques.
- Des partenaires, sans qui cette manifestation ne pourrait pas avoir lieu. Ils nous soutiennent depuis le début de cette aventure... Elle dure depuis 14 ans. MERCI à eux.

Nous étions une quarantaine de bénévoles à participé de près ou de loin à la réussite de ce salon.

Un grand MERCI à tous.

Retenez d'ores et déjà les prochaines dates du salon 2026 :

les 13, 14 et 15 novembre 2026 !

Au plaisir de vous revoir, je me réjouis déjà.

Malou



Les manifestations



Nous tenons à remercier très chaleureusement toutes les personnes, membres des associations et bénévoles, qui ont contribué à la réussite de ce 14^e Salon du Vin et de la Gastronomie.



- ASC Brotsch, Badminton Club, Brotsch Gym'Form, Les P'tits Bretzels, Bibliothèque et Gungelstub
- Association Jeanne d'Arc, équipe travaux, équipe municipale, vignerons de Thal
- L'ensemble des agents communaux et autres bénévoles, Vincent et Brigitte

Patrimoine et restauration

En 2024, le Conseil de Fabrique a décidé de faire restaurer les statues de Saint Wendelin et de Saint Louis de Gonzague dit Aloysius.

Sur recommandation de Jean-Claude DISTEL, maire, les travaux de restauration ont été confiés à l'entreprise « L'Atelier de l'Est » de Marmoutier représentée par Madame Iwona CHARDEL.

Aujourd'hui, ces deux statues ont retrouvé leurs emplacements et tous leurs éclats à l'église Saint Pierre et Saint Paul de Thal-Marmoutier.



La restauration de la sculpture de Saint Wendelin

Renaissance d'un Saint paysan du XVI^e siècle

Saint Wendelin (né en 554 – †617) devenu ermite, a exercé comme berger avant d'être élu abbé près de Trèves. Culte officiellement reconnu dès 1450 ; fortement implanté en Alsace dès le XVe siècle, notamment dans les communautés rurales et rurales autonomes.

Présence de nombreuses chapelles et églises dédiées en Alsace, notamment en Outre-Forêt, Hochfelden, Kertzfeld, Burnhaupt-le-Bas... Certaines construites ou dotées d'autels au XVIII^e siècle pour répondre à la protection des animaux, aux épidémies bovines ou à la renommée locale (processions, pèlerinages).

Sa fête, le 20 octobre, est souvent l'occasion de bénédicitions d'animaux et de processions, rappelle son rôle de patron des bergers et du bétail, d'où l'implantation fréquente du culte dans les milieux paysans alsaciens.

Une œuvre fragile, mais précieuse

Cette statue en bois polychrome est très certainement l'une des plus anciennes de l'église. Son style, ses proportions et sa technique d'exécution suggèrent une datation autour du XVI^e siècle, à la charnière de la fin du gothique et du début de la Renaissance.

À l'origine, la sculpture était simplement protégée par une patine au brou de noix et à la gomme-laque, des matériaux naturels utilisés à l'époque pour donner un léger éclat au bois et le préserver. Mais au fil des siècles, elle a subi de nombreuses réparations, des mastics anciens, des collages successifs — autant de traces d'une volonté de conservation, mais aussi de transformations visibles.

Une intervention urgente contre les insectes

Le diagnostic initial révélait une détérioration structurelle avancée, principalement causée par une infestation d'insectes xylophages. Certaines zones du bois étaient devenues friables comme une éponge, libérant une fine sciure à la moindre pression. Face à cet état, la décision a été prise de transporter la sculpture en atelier, dans des conditions de sécurité optimales.

Elle a alors été soumise à une procédure de cryogénération, c'est-à-dire une congélation lente à -28°C pendant plusieurs semaines, suivie d'un réchauffement progressif. Cette méthode, respectueuse de la matière, est aujourd'hui l'un des traitements les plus efficaces et les plus sûrs pour éradiquer les insectes, sans altérer le bois.



Un soin attentif, entre consolidation et respect du passé

Une fois la sculpture stabilisée, un traitement en profondeur a été appliqué à l'aide d'une résine synthétique fluide, capable de s'infiltrer dans les parties les plus abîmées du bois pour les durcir et les rendre à nouveau cohérentes. Plusieurs anciennes réparations ont été renforcées, et une partie basse de la sculpture, totalement désolidarisée et tenue par un mastic ancien, a été reconstruite et refixée avec des matériaux plus durables.

Le nettoyage a été volontairement léger, afin de conserver la belle patine ancienne. Quelques retouches illusionnistes, discrètes et transparentes, ont été réalisées à l'aide de vernis teintés, pour réharmoniser les zones altérées sans masquer l'histoire de l'objet.

Patrimoine et restauration

La restauration de la sculpture de Saint Louis de Gonzague

Un Saint très cher à la piété populaire du XIX^e siècle

Saint Louis de Gonzague – Aloysius Gonzaga dans la tradition jésuite – est un jeune homme pieux du XVI^e siècle, né le 9 mars 1568 dans une famille noble de Mantoue (Italie) et décédé à Rome le 21 juin 1591 à l'âge de 23 ans, alors qu'il soignait des malades lors d'une épidémie de peste.

Élevé dans les cours princières, il renonce très tôt à une carrière militaire et intègre la Compagnie de Jésus, s'engageant dans une vie d'ascèse, de prière, et de service. Il est nommé patron de la jeunesse et des étudiants en 1729 par Benoît XIII, puis de toute la jeunesse chrétienne en 1926 par Pie XI.

L'étymologie du prénom Aloysius provient de l'allemand médiéval Alwis, signifiant « très sage », latinisé sous cette forme masculine.

Si son déploiement est plus tardif que dans le sud ou l'Italie, le culte d'Aloysius a pris racine en Alsace dès le XIX^e siècle, notamment avec l'arrivée de communautés jésuites, le développement de paroisses scolaires, et la fondation d'églises dédiées.

Un bel exemple est l'église Saint-Aloyse de Neudorf, à Strasbourg, construite en 1887, et dédiée précisément à Saint Louis de Gonzague, « Saint-Aloyse » en germanique local.



La restauration

Cette œuvre en bois polychrome et doré, mesurant un peu plus d'un mètre de hauteur, se trouvait jusqu'alors dans un état de fragilité : la dorure était très usée, certaines parties sculptées, notamment à l'arrière, présentaient des manques, et les couleurs originales étaient ternies par le temps, la poussière et des interventions anciennes.

Afin de respecter au mieux, l'intégrité de l'œuvre et d'éviter les risques liés à un transport, la restauration a été menée sur place. Ce choix a permis une approche à la fois douce et précise, adaptée aux fragilités de cette sculpture.

Après un nettoyage minutieux, destiné à retirer les salissures et les anciens vernis altérés, les restaurateurs ont procédé à la consolidation de la structure en bois, qui comportait plusieurs fissures. Les parties manquantes ont été comblées avec des mastics adaptés, puis l'ensemble a été soigneusement repris avec des techniques traditionnelles : dorure à la feuille d'or 24 carats, retouches discrètes à la poudre d'or dans les zones très abîmées, et réintégration picturale illusionniste sur le visage et les mains du saint pour lui redonner son expression douce et recueillie.



Tout le travail a été conduit dans un esprit de respect de la matière ancienne. La dorure existante a été conservée autant que possible, les patines ont été préservées, et les retouches sont restées subtiles pour ne pas masquer l'histoire de l'objet. Enfin, un vernis de protection anti-UV a été appliqué pour assurer la durabilité de cette intervention.

Photos "Atelier de l'Est" Iwona Chardel



Le périscolaire

Retour sur une belle année périscolaire 2024-2025 !



Quelle belle année nous venons de passer ensemble ! Entre rires, découvertes et amitiés, les enfants ont vécu de grands moments pendant les temps périscolaires.

Des activités pour tous les goûts

Chaque semaine, les enfants ont pu s'amuser et apprendre à travers plein d'ateliers variés :



Créatifs : peinture, bricolage, fresques collectives...

Sportifs : foot revisité, jeux d'équilibre, mini-tournois, danse et même une initiation à la CAPOEIRA !



Nature : jardinage, découverte de la faune et de la flore grâce notamment au jardin pédagogique où de merveilleux grands jeux ont été menées.



Le périscolaire

Jeux et détente : jeux de société, grands jeux, moments calmes et histoires à écouter.



Il y en avait vraiment pour tous les goûts, et chacun a pu trouver une activité qui lui plaisait !

Des projets partagés

Cette année, nous avons aussi mené de beaux projets ensemble : participation au village fleuri, préparation d'une grande fête de fin d'année et projet intergénérationnel avec L'EHPAD.

Les enfants se sont investis avec enthousiasme, et leurs sourires tout au long de l'année, valent de l'or !



Une belle ambiance au quotidien

Merci à tous les enfants pour leur bonne humeur, leur énergie et leur curiosité.

Merci aussi aux familles pour leur confiance et leur présence lors des événements.

Et bien sûr, bravo à l'équipe d'animation pour son imagination, sa patience et son dynamisme tout au long de l'année !



Cette année encore, nous serons là pour de nouvelles aventures, encore plus de jeux, de projets et de fous rires !

Mélanie MARTIN Directrice périscolaire
3 Rue Ballerich 67440 THAL-MARMOUTIER
Tél. : 03.88.02.48.55 - 06.20.95.37.07
Courriel : periscolaire.thalmarmoutier@alef.asso.fr
www.alef.asso.fr

Centre de soins infirmiers



L'importance d'une bonne alimentation et les dangers des écrans...

L'année 2025 a de nouveau été riche en apprentissage pour les écoliers de Thal-Marmoutier et ses environs. Entre les dangers des écrans et l'importance d'une bonne alimentation, les thèmes étudiés ont été variés et les élèves ont fini leur année scolaire, avec de bonnes pratiques en tête.

Les infirmières du centre de soins de Thal-Marmoutier ont ainsi réalisé une séance de prévention de la santé, le jeudi 3 avril 2025, sur le thème de l'équilibre alimentaire, à destination des élèves du CP de l'école de Thal-Marmoutier.

Par l'interaction d'ateliers divertissants et différents jeux, les infirmières, accompagnées d'une étudiante, ont abordé le sujet important, d'une alimentation saine et équilibrée. Les élèves ont appris à reconnaître les différents groupes alimentaires et ont pu s'informer sur les bons réflexes à adopter au quotidien.

La deuxième action de santé publique a eu lieu le jeudi 22 mai 2025. Les infirmières du centre de soins infirmiers de Thal-Marmoutier ont abordé les dangers des écrans et les bons comportements à adopter avec les élèves de CE1 de l'école élémentaire de Thal-Marmoutier.

Cet échange ludique, autour de différents jeux, a pour objectif de sensibiliser les enfants aux effets négatifs d'un usage excessif ou inadapté des écrans, afin d'encourager les bons comportements pour protéger leur santé physique et mentale.

Cette intervention a permis la participation active des élèves, attentifs et intéressés. La parole de chaque enfant a été valorisée par de riches échanges.

Les enfants, maintenant bien avertis, vont pouvoir aborder ces apprentissages avec leurs entourages. Ces échanges sont primordiaux pour favoriser leur bon développement psychologique et social.

Mathilde KLEIN, Infirmière au centre de soins - 1 rue Ballerich - 67440 Thal-Marmoutier
Tél : 03.88.91.65.45



La bibliothèque



À la Bibliothèque de Thal

Salle Jeanne d'Arc (à l'étage)

« Lire n'est pas se retirer du monde
C'est entrer dans le monde par d'autres portes »

Bernard Pivot



Des scientifiques de l'université de Yale aux États-Unis ont publié une étude, montrant que la lecture peut diminuer le stress de près de 70%. Voilà une excellente raison de faire une visite à la bibliothèque de Thal, située à l'étage de la salle Jeanne d'Arc. Au fond de la petite salle, à côté du bar, il suffit de monter l'escalier qui y mène.

Vous y trouverez votre bonheur parmi tous nos documents : romans, polars, BD, documentaires, jeunes et adultes ainsi qu'un grand choix d'albums pour les plus petits.

La bibliothèque propose un site :

<https://opac-x-bibliothequethalmarmoutier.biblix.net>

avec un catalogue, où une fois inscrit (l'inscription est gratuite), vous pourrez réserver le ou les documents de votre choix. En outre, vous avez la possibilité de visiter le site de la bibliothèque d'Alsace :

<https://bibliothèque.alsace.eu>

de Truchtersheim qui propose 150000 documents réservables et acheminables selon leurs disponibilités, par une navette mensuelle.

N'oublions pas les animations, à commencer par un Escape Game préparé par les enfants du périscolaire, qui se passera dans les locaux de la bibliothèque et accessible par les lecteurs grands et petits, aux heures de permanence. En projet aussi des contes, assurés par les bénévoles. Comme les années précédentes toutes les classes du SIVU « Haegothal » continuent d'être accueillies mensuellement et en profitent pour emprunter quelques livres de leur choix.

Nous avons eu la joie d'accueillir une nouvelle bénévole : Gilberte Schaeffer.

Alors si vous aussi aimez être en contact avec les livres, raconter des histoires, faire des jeux, du bricolage, si le cœur vous en dit et que vous êtes disponibles, nous serons enchantées de vous compter parmi nous !

Alors... À bientôt ?...

Micheline ROTH



L'équipe des bénévoles

Heures d'ouverture de la bibliothèque

Mercredi : 16h à 18h

Jeudi : 16h à 18h30

Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque n'ouvre que les jeudis soirs de 16h à 18h30

La bibliothèque est fermée pendant les vacances de Noël et au mois d'août

Liens utiles

Tél : 03 88 71 15 11

Email : bibliothal10@orange.fr

Catalogue en ligne de la bibliothèque de Thal

<https://opac-x-bibliothequethalmarmoutier.biblixnet.net>

Catalogue en ligne de la bibliothèque d'Alsace

<https://bibliotheque.alsace.eu>

M.A.M. "Petit à Petit"

Maison d'Assistantes Maternelles

Accueil petite enfance

de 2 mois 1/2 à 3 ans

De 7h30 à 19h

MAM Petit à Petit

Accueil familial
Respect du rythme de l'enfant
Bien-être de l'enfant
Activités riches et variées
Préparation à l'école
A proximité de la nature
Accueil périscolaire possible
Grands espaces

Assistantes maternelles

MAM Petit à Petit Thal Marmoutier - 67

1, rue du Couvent 67440 THAL-MARMOUTIER

03 88 89 82 84 06 06 67 92 22 petitapetitm@gmail.fr

Nous voilà à nouveau arrivés en automne, avec sa palette de couleurs chatoyantes qui ravissent nos yeux et ceux des enfants. Chaussés de nos bottes en caoutchouc, nous sommes ravis, dès que l'occasion se présente, d'aller prendre un bol d'air dans le parc, où la nature invite à l'éveil de tous nos sens ; tout à l'écoute du crissement des feuilles sèches sous nos pieds, où, les yeux levés, à regarder virevolter les feuilles se détachant des arbres, parfois traversés par un rayon de soleil, ou encore à créer de petites ribambelles multicolores et fragiles !



Des petits bonheurs simples mais si créateurs de sensations et d'expérimentations nouvelles !

C'est aussi, à l'ombre de ce parc, qu'a eu lieu cet été, la fête des parents, moment convivial et récréatif autour de rencontres et d'échanges gustatifs, et agrémenté de petits jeux, que les enfants avaient plaisir à découvrir avec leurs parents ou grands-parents.

Le clou de la fête, fut une intervention musicale autour d'un instrument très ancien : une vielle à roue. Cette animation nous fut présentée par le papa d'un enfant de la MAM, lequel a accompagné sa musique par plusieurs chants !

Cette année, tout comme les précédentes, a été jalonnée par la réalisation de nombreuses productions et créations réalisées par les enfants et dont ils sont toujours très fiers, qu'elles soient artistiques (la dernière, une lanterne hibou) ou gustatives (par ex.les bredele de Noël).



Diverses sorties ont également vu le jour comme la cueillette des fraises dans les champs de Steinbourg, ou bien la participation à plusieurs séances d'éveil musical proposées par Antoine à Marmoutier ou encore, les matinées de médiation animale en compagnie des personnes âgées de l'EHPAD de Thal Marmoutier.

Récemment, la sortie bibliothèque est venue enrichir le tableau. Cette dernière fut très appréciée par les petits et surtout, rendue possible grâce à la grande gentillesse et disponibilité de Micheline, la gérante du lieu ! Un grand merci à elle !

L'équipe de la MAM



Prévention frelon asiatique

Le frelon asiatique : un cauchemar pour les apiculteurs



Le frelon asiatique aussi appelé frelon à pattes jaunes. Il est plus petit que le frelon européen ou frelon commun. Il est de couleur sombre (presque noire) et le bout de l'abdomen est jaune/orangé.

C'est un insecte diurne. Il cesse de voler la nuit.

À ne pas confondre :



Le nid primaire ou embryonnaire :

Le frelon asiatique fait des petits nids au printemps de la taille d'un petit bol. Il est attaché à n'importe quel support (sous les appentis, dans les garages, les hangars, les vérandas) jusqu'à fin juin.

Il ne contient que quelques frelons et une reine productive.

Sa forme est arrondie. Il n'a qu'une entrée à la base.



Le nid secondaire ou définitif

C'est le nid d'été de très grosse taille. (50 à 60 cm de diamètre). Il a la forme d'une poire. Il peut contenir plusieurs milliers de frelons. Il prend la forme d'une poire avec plusieurs entrées latérales. Il est le plus souvent accroché à un arbre.

Le frelon asiatique est devenu un vrai cauchemar pour les apiculteurs. Sa prolifération dans notre région et **notre commune** s'est faite très rapidement depuis deux ans. Chaque nid secondaire produit des centaines de reine qui à leur tour vont essaimer pour reformer des nouveaux nids embryonnaires. **NOUS NE SOMMES DONC QU'AU TOUT DEBUT DE L'INVASION.**

Le frelon représente une menace pour les abeilles car c'est un prédateur très vorace qui se nourrit de nos abeilles domestiques. Il peut chasser en bande ou seul. Il repère une ruche, se met en vol plané devant l'entrée et s'attaque aux butineuses à leur retour. Des ruches entières peuvent être anéanties en très peu de temps. De surcroit, les colonies d'abeilles sont perturbées, limitent les sorties de la ruche et donc s'affaiblissent par manque de nourriture. Lorsque qu'une colonie est trop faible, elle ne peut survivre à l'hiver.

L'apiculteur a quelques stratégies pour combattre le frelon mais face à l'importance de la prolifération, ces procédés ne sont pas assez efficaces (pièges, muselières pour ruches).

Le moyen le plus efficace est de limiter l'essaimage en détruisant les nids embryonnaires.

C'est pourquoi l'observation de chacun au détour d'une promenade par exemple (en regardant la cime des arbres) peut permettre de réduire ce fléau, sauver les pollinisateurs et protéger l'écosystème en signalant la présence des nids.

Détruire les nids de frelons est une opération délicate et dangereuse qui nécessite l'intervention d'un professionnel (équipement spécifique)
IL EST DONC RECOMMANDÉ DE LE SIGNALER À LA MAIRIE.



École maternelle les Lutins

Sortie de fin d'année au château de Lichtenberg

Durant le troisième trimestre nous avons travaillé sur les châteaux forts !

Mardi 13 mai 2025 les élèves de maternelle sont allés découvrir un château fort médiéval : le château de Lichtenberg.

Ils ont pu visiter le château, accompagnés d'une guide, qui leur a raconté des légendes d'Alsace et leur a proposé de résoudre des énigmes en parcourant le château.

Le coût de la sortie a été entièrement pris en charge par l'association des P'tits Bretzels.

Anaïs KEITH



Sortie d'automne

Vendredi 3 octobre 2025, l'après-midi, les élèves de moyenne et grande sections de l'école maternelle sont allés en forêt à Haegen, pour y ramasser des châtaignes. La récolte a été bonne : ils ont rempli leurs petits sacs et ont passé un chouette après-midi !



La nouvelle école décrite par les élèves de CM1-CM2

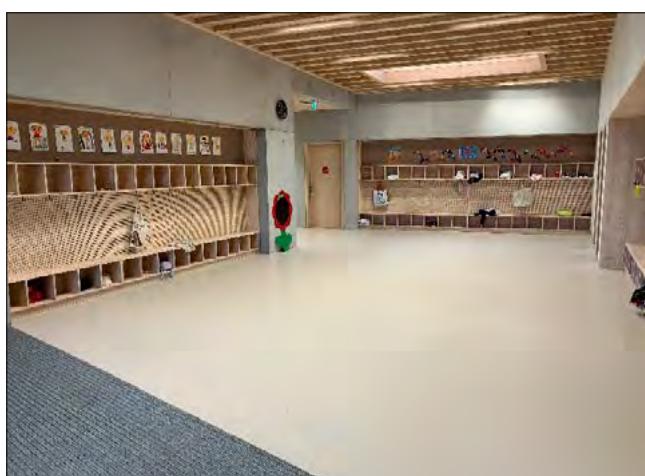
En arrivant, il y a un portail vert, puis la cour avec un sol brun clair. La nouvelle école est une école primaire, elle est située à côté de l'école maternelle. Il y a quatre classes : une classe de CP, deux classes de CE1-CE2 et une classe de CM1-CM2. Nous sommes environ 70 élèves.



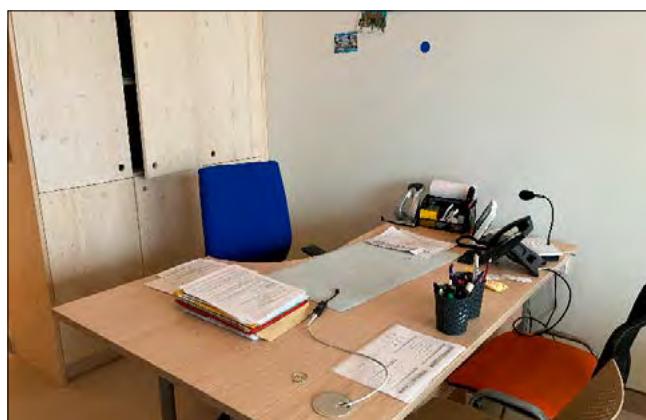
Le bâtiment a un toit plat végétalisé (= avec des fleurs), de l'extérieur il est entièrement en bois.



À l'intérieur, il y a un grand hall où chacun a un petit casier et un crochet pour ranger ses affaires. Les murs sont en béton avec beaucoup de décos et d'affichages pédagogiques pour nous aider.



Les salles de classe sont spacieuses avec de grandes baies vitrées, des stores et des puits de lumière. Nous sommes dans une école passive, elle fonctionnera avec la chaleur naturelle.



Dans l'école, il y a aussi un bureau pour la directrice, une « cuisine » (salle de repas pour les maîtresses), une salle de réunion et une salle interdite aux enfants (pour le rangement). Nous avons une sonnerie qui rythme la journée pour annoncer le début des cours, les récréations et la fin de la classe.

Dans notre classe et celle des CP, il y a deux tout nouveaux écrans interactifs.

La cour est immense, nous avons un grand préau qui peut accueillir tous les enfants en cas de pluie. L'environnement est très beau : il y a des copeaux de bois, un grand banc en béton, des barrières et des jeux. La cour est géniale !

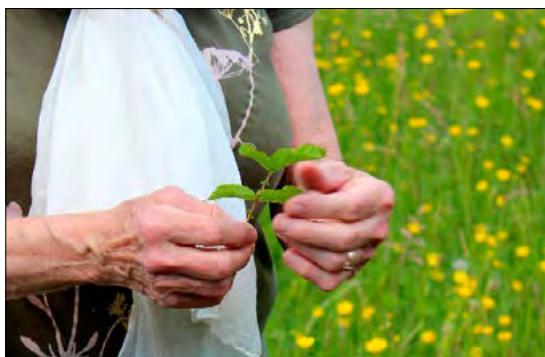
Marche pédagogique



La première édition de la marche pédagogique dédiée à la découverte des espaces naturels de notre commune s'est tenue le dimanche 18 mai, par une belle journée de printemps.

En petits groupes, avec des départs échelonnés de vingt minutes, cette balade de 3,5 km a rassemblé des amoureux de la nature, curieux d'en apprendre davantage sur la richesse de notre environnement local.

Le parcours a débuté au milieu des prairies fleuries, guidée par Élisabeth Kempf, une botaniste passionnée.



La marche s'est ensuite poursuivie avec l'intervention de Dominique Bersuder, ornithologue, venu sensibiliser le public à la diversité des oiseaux présents dans nos campagnes ainsi qu'aux menaces qui pèsent sur certaines espèces en voie de disparition.



Par la suite, Denis Hary et Laurent Zinck, spécialistes des vergers, ont partagé leur savoir-faire en expliquant les gestes essentiels pour entretenir et préserver ces espaces fruitiers si précieux pour la biodiversité.



Le groupe a ensuite pris la direction des vignes alsaciennes, découvrant la particularité de leurs cépages et l'histoire viticole qui façonne notre paysage.

La journée s'est conclue chez Lucien Baumann, apiculteur passionné, qui a ouvert les portes de son univers fascinant. Autour de ses ruches, il a présenté le rôle indispensable des abeilles et les défis auxquels elles sont confrontées (voir page 33).

Cette première marche pédagogique a rencontré un vif succès et a permis à chacun de porter un regard nouveau sur les richesses naturelles qui nous entourent.

Un rendez-vous à renouveler sans aucun doute.

Laurence Maschino



Au 1er plan, la doyenne des marcheuses, Marie-Thérèse Brill (87 ans)

Marche pédagogique



L'apiculture suscite un intérêt croissant de nos jours autant chez les adultes que chez les plus jeunes.

Cela s'est confirmé lors de la visite du rucher de Lucien lors de la marche pédagogique du dimanche 18 mai 2025.

Après un court passage devant le rucher, (il ne restait malheureusement plus que quelques nucléas car l'ensemble des ruches étaient en transhumance durant cette période) les participants se sont arrêtés au petit stand installé dans un écrin de verdure. Avec toute la passion qui l'anime, Lucien a expliqué la pratique de l'apiculture, la vie et le rôle de l'abeille, le travail des abeilles au sein de la ruche pour produire du miel et les différents produits de la ruche (cire, pollen, propolis, gelée royale).



Il a exposé le matériel utile pour son activité de récoltant.

Une petite ruchette pédagogique remplie d'une reine et de nombreuses abeilles a attiré l'attention des enfants.

Cette première étape s'est terminée par la dégustation des différents miels, produits dans notre région (miel de printemps, acacia, tilleuls, fleurs, châtaignier, forêt, sapin).



Mais la visite ne s'est pas arrêtée là. La seconde étape s'est faite à la miellerie où Patrick, un autre apiculteur de notre commune, tout aussi passionné, était à l'œuvre, pour montrer le matériel spécifique à la miellerie et faire une démonstration d'extraction de miel.



L'intérêt des participants était grand. Les questions étaient nombreuses.... Les babines des plus petits étaient collantes de miel qui coulait tout frais de l'extracteur.

Michèle Baumann

Les commémorations

La commémoration du 8 mai 2025 marquera le 80^e anniversaire de la victoire de 1945

Cette année, le 8 mai, a été une date symbolique, qui rappelle l'importance de la paix et de la mémoire collective en France.

Pour ce 80^e anniversaire de la victoire, le maire Jean-Claude DISTEL a déposé une gerbe de fleurs au pied du monument aux morts avec une émouvante pensée pour ceux qui se sont battus pour défendre la liberté.

Il était entouré par ces conseillères municipales : Annette Helbringer, Ilse Konrad, Isabelle Oberlé et Helena Yapo.

Françoise Bernhardt



Commémoration du 11 novembre

Dimanche 9 novembre à 11h, les élus et les habitants de Thal-Marmoutier se sont rassemblés pour commémorer l'armistice qui mit fin à la grande guerre.



Les élèves de l'école primaire ont participé à la cérémonie. Ils se sont réunis pour une lecture commémorative de l'Armistice de 1918 devant le Monument aux Morts. Ils ont lu le récit d'un soldat, relatant sa propre expérience du jour de l'Armistice de 1918.

Puis ils ont interprété un chant « *l'amitié* » de Grégoire Dune.

Saluons cette belle initiative au nom du devoir de mémoire.

Anaïs Keith

Les associations

Nouvelles de la Gungelstub

La reprise en septembre 2024 était très attendue, l'été nous éloigne toujours un peu les uns des autres. Notre ferveur pour les jeux est toujours intacte.



Nous avons partagé notre repas de Noël à Haegen et en janvier 2025 nous avons fêté l'Epiphanie avec un roi et une reine !



Au printemps, nous avons partagé un magnifique gâteau d'anniversaire ; notre présidente fêtait ses 70 ans !

Merci Franceline, mais également merci à tous ceux qui ramènent de délicieux beignets, « Lammele » et gâteaux divers et variés !

En juin, nous sommes allés manger à la Chouette d'Or à Dabo ! Belle sortie pour tous malgré un temps frais !



Courant de cette saison, nous avons aussi été attristé par la disparition de notre incontournable Jacqueline, qui malgré de sévères soucis de santé, dévalait la rue Ballerich avec son fauteuil pour ne pas rater une rencontre...

Merci encore à elle pour cette belle leçon de Vie !

Notre nouvelle saison a repris en septembre 2025. Nous sommes inquiets, la fréquentation est en baisse, le grand âge ne permet plus

l'autonomie de nos aînés, de ce fait nous avons réduit notre calendrier pour ne plus proposer qu'une seule réunion par mois. Si toutefois la fréquentation baisse encore, ce sera notre dernière année....

La Gungelstub, sous Franceline et Malou, aura vécu 17 belles années. Elle entrera peut-être en sommeil et attendra une nouvelle équipe pour la remettre sur les rails !

Notre AG s'est tenue le 5 novembre 2025, petite AG mais importante pour faire valoir nos droits. À l'issue, nous avons partagé notre repas de Noël à Haegen !

Nous vous souhaitons une Bonne et Heureuse Année 2026.

Soyez tous et toutes les bienvenus !

Malou et Franceline

Calendrier 2026

- 7 Janvier
- 4 Février
- 4 Mars
- 1^{er} Avril
- 6 Mai
- 3 Juin

Contacts :

Franceline Fischer, Présidente : 07 87 56 54 36
Malou Oberlé, secrétaire : 07 70 67 74 78

Nouvel Air... Nouvelle association

Nouvel air c'est quoi ?

Une association à but non lucratif constituée en juillet 2024 dans l'objectif de promouvoir l'inclusion des personnes en situation de handicap dès le plus jeune âge sur la ville de Saverne.

Pourquoi?

- Pour sensibiliser à l'inclusion, le vivre ensemble, l'envie de prendre le temps de jouer et de partager des moments agréables sur une aire de jeux publique accueillante pour tous.
- Pour que petits et grands disposent de jeux ludiques pour se découvrir, s'ouvrir à la différence, développer et/ou maintenir des capacités motrices et cognitives.
- Sensibiliser au cadre de vie et à la biodiversité.

Eduquer par le jeu à l'importance du respect de soi, des autres et de la nature.

- Parce que : « Chacun a droit à sa place pleine et entière dans notre société. Et c'est bien à la société de tout mettre en œuvre pour le permettre et le faciliter ». (Jean Morin)

C'est quoi l'inclusion?

Intégration : Inclusion :



A quoi va ressembler cette aire de jeux?



- Mobilier urbain inclusif
- Espaces de repos dont un pense pour les adolescents

Qui sommes nous?

Lea Reppert, Maëlle Peeters, Juliane Diop (Educatrices spécialisées en IME)
Charlotte Kuster (Psychomotricienne & Sophrologue), Marion Pelissié (Art-thérapeute), Audrey Jacob (Ergothérapeute) en IME-SESSAD
Anne Tirmarche Issemann (Sociologue), Julie Dubach (Orthoptiste), Clémé Schwaller (Ostéo-kinésithérapeute)

Contact : Présidente Léa REPPERT - assonouvelair67@gmail.com - 06 15 79 96 61

Les associations

Des nouvelles des P'tits Bretzels...



Cette année encore, Les P'tits Bretzels ont mis la main à la pâte pour le plaisir des enfants du RPI.



Entre actions gourmandes, moments conviviaux et projets partagés, l'association continue d'apporter un vrai soutien à l'équipe enseignante.

Grâce à l'énergie des parents bénévoles et à la participation de toutes et tous, plusieurs initiatives ont vu le jour et permis de financer :

- ▶ 312,48 € d'achat de matériel pour les classes,
- ▶ 600,00 € pour le spectacle de Noël,
- ▶ 2 500,00 € pour les sorties de fin d'année,
- ▶ 360,00 € pour une intervention Handball,
- ▶ et 418,66 € pour les cadeaux de départ des CM2.



Depuis la création de l'association, c'est en moyenne 5 000 € qui sont reversés chaque année à la coopérative scolaire - un bel appui qui permet

à l'équipe éducative de réaliser de beaux projets et d'offrir aux enfants de nouvelles découvertes.

Et parce qu'on ne compte pas s'arrêter en si bon chemin, Les P'tits Bretzels préparent déjà la suite: ventes de fromage du Jura et d'agrumes, chocolats, Oster Boum et sortie au cinéma !

De quoi ravir les gourmands, les curieux... et les cinéphiles en herbe.

Les P'tits Bretzels, c'est aussi une aventure humaine, faite d'échanges, de rires et de bonne humeur. Alors que les enfants grandissent et quittent peu à peu le RPI, l'association entre dans une période de transition. Pour que les projets continuent de croustiller et que l'histoire se poursuive, Les P'tits Bretzels cherchent à remplir leur paquet !



De nouvelles idées, de nouvelles mains, un peu de temps, ou simplement l'envie de participer : chaque contribution compte à faire perdurer cette belle histoire collective.

À très bientôt pour de nouveaux moments partagés,

Les P'tits Bretzels

Suivez nous sur Facebook :

LesP'titsBretzels Asso

Contact : lesptitsbretzels2020@gmail.com

AGENDA 2026

07/02/2026 : Vente de fromage du Jura

18/02/2026 : Sortie cinéma

10/04/2026 : Oster Boum à Gottenhouse

Avril 2026 : Vente de chocolats

MÉMOIRE ET PATRIMOINE – « Unser Dàhl àm Mosselbàch »

160 ANS ! Oui, cent soixante ans déjà que notre Église Saint Pierre et Paul est dotée d'un orgue STIEHR-MOCKERS.

L'instrument fut commandé en 1861 et installé en 1865 par Joseph STIEHR, avec la participation des paroissiens de Thal, sous forme de quête). Il est d'une esthétique sobre et sans fioritures.

Notre orgue possède un magnifique **BUFFET** (meuble qui habille le mécanisme), avec des plates-faces terminées en arc, encadrées de tourelles plates. Les **TUYAUX** (tubes de différentes tailles englobant le matériel sonore) garnissant la façade sont appelés la « **MONTRE** ». Les originaux en étain d'un poids total de 48 Kg ont été enlevés par les Allemands en 1917 pour nourrir l'arme de guerre. Ces tuyaux furent remplacés plus tard par de la simple tôle. À l'intérieur du Buffet se trouve le **SOMMIER** sur lequel reposent les tuyaux. Il reçoit le vent qui passe par les tuyaux, sous le jeu musical de l'organiste. La hauteur du son dépend de la longueur du tuyau. En plus des **CLAVIERS MANUELS**, notre orgue possède également un **CLAVIER AUX PIEDS** de même que des **TIRANTS** placés au-dessus du clavier et qui permettent d'ouvrir ou de fermer le passage du « vent » et produire des sons différents. Le **JEU** dans un orgue permet d'obtenir un timbre et une tessiture donnés.

Une expertise effectuée en 1865, décrit l'orgue de Thal, comme doux et puissant à la fois.

Plusieurs réfections ont été nécessaires durant ces 160 ans. En 1900 puis en 1957 lors de la réfection de la tribune. C'est à cette période que Alfred KERN rajouta un second clavier et l'instrument fut déplacé de 1m50 vers le fond. Une nouvelle console fut placée sur le côté.

En 1967, il fut démonté, nettoyé et remis en état.

C'est en 2005, que l'orgue fit une nouvelle fois « peau neuve » avec d'importants travaux de nettoyage, dépoussiérage et vérification de l'instrument, financés en grande partie par la commune, la participation du Conseil Général du Bas-Rhin et du Conseil de Fabrique. Une grande partie des travaux s'est fait sur place. Des améliorations ont été apportées au niveau de l'électricité, de l'hygrométrie qui doit se situer entre 50 et 80 % pour éviter le gonflement des pièces en bois, en cas d'excès d'humidité, ou des fissures de pièces en cas d'air trop sec.

Alfred KERN est le fondateur de la dynastie de facteurs d'orgues de Hattmatt puis installée à Strasbourg. La manufacture a été fondée en 1953. C'est son fils Daniel qui a repris le flambeau en 1977 avec un peu plus tard, son fils Olivier. La société Kern a fermé ses portes définitivement en 2015.



Nous avons là un héritage laissé par nos ancêtres. Ce genre de patrimoine est irremplaçable. Il est le témoin du passé de notre village pour lequel des personnes se sont démenées, pour acheter cet instrument. Les facteurs d'orgues, sont une profession de plus en plus rare. Il ne reste que quelques professionnels en France. Les entretiens ou réparations deviennent donc problématiques.

Lors de la journée du Patrimoine en 2013, l'orgue fut présenté et expliqué au grand public. L'Alsace est la première région française pour la quantité des orgues. Elle l'est aussi pour la qualité (nombres d'instruments classés aux monuments historiques). Il y a environ 1400 orgues en Alsace. L'orgue est devenu une spécificité alsacienne, au moins autant que la langue régionale ou notre savoir-faire culinaire.

Une question fondamentale se pose à nous tous :

QUE DEVIENDRAIENT NOS CÉLÉBRATIONS SANS ORGUE ?

Les membres de l'association

Les associations



Le sport pour tous, la convivialité en plus !

Depuis sa création, l'association BROTSCH Gym'Form s'attache à proposer une pratique sportive variée, accessible à toutes et à tous, dans un esprit de bien-être, de santé et de convivialité. Forte de plus de quinze années d'existence, elle a su s'adapter aux attentes de ses adhérents tout en restant fidèle à ses valeurs : le plaisir de bouger ensemble, sans esprit de compétition, dans une ambiance chaleureuse.

Une saison 2024-2025 dynamique et réussie

La saison écoulée s'est déroulée de septembre à juin, rassemblant 246 adhérents, venus d'un large secteur autour de Saverne. Malgré un comité restreint, l'association a su maintenir un programme complet de 10 heures hebdomadaires, réparties sur les communes de Haegen, Thal-Marmoutier et Gottenhouse.

Neuf disciplines ont rythmé la saison : Gym douce, Gym douce senior, Gym form, Pilates, Pilates Swiss Ball, CAF (Cuisses-Abdos-Fessiers), Cardio, Tabata, Qi Gong, et Renforcement musculaire.

Les cours ont rencontré un beau succès, notamment le Pilates, qui affichait complet tout au long de l'année. Les séances de Qi Gong et de gym douce senior ont également fidélisé un public régulier, démontrant que la gym adaptée et la convivialité restent au cœur de notre projet.

Des bénévoles au cœur du projet associatif

BROTSCH Gym'Form repose avant tout sur l'engagement de ses bénévoles, sans lesquels rien ne serait possible. Le président, le comité et les animateurs investissent chaque saison énergie et passion pour maintenir une offre sportive de qualité, accessible à tous. Un appel est d'ailleurs lancé à toutes les bonnes volontés souhaitant rejoindre l'équipe : chaque aide, même ponctuelle, est précieuse !

Cap sur la nouvelle saison 2025-2026

Pour la rentrée, l'association enrichit encore son offre ! Le programme hebdomadaire passe à 12 heures de cours, avec l'ajout d'un nouveau créneau Pilates le jeudi à Gottenhouse. Toutes les disciplines phares sont reconduites, et plusieurs ajustements d'horaires permettront de mieux répartir les groupes selon les niveaux. Que vous soyez adepte de gym douce, amateur de renforcement musculaire ou passionné de Pilates, BROTSCH Gym'Form vous accueillera avec le sourire !

Remerciements et vœux

Le comité remercie chaleureusement les adhérents pour leur fidélité, les animateurs pour leur professionnalisme, ainsi que les partenaires locaux pour leur soutien constant.

Au nom de toute l'équipe du comité, je vous souhaite une belle saison sportive, de joyeuses fêtes de fin d'année, et vous présente mes meilleurs vœux pour 2026.

Toutes nos informations pratiques sont à retrouver en ligne sur notre site Internet www.brotsch-gymform.e-monsite.com et notre page Facebook [Brotsch Gym'Form | Haegen | Facebook](https://www.facebook.com/BrotschGymFormHaegen)

Le président de BROTSCH Gym'Form,
Laurent LOZITO

Contacts :

Marielle LOZITO 06 83 63 83 99
Laurent LOZITO 06 03 79 34 21
✉ brotsgymform@outlook.fr

Médias :

 Brotsch Gym'Form
 www.brotsch-gymform.e-monsite.com



Le Badminton Club de Thal : une saison qui commence fort !

L'automne est arrivé, et les volants volent déjà dans tous les sens au Badminton Club de Thal !

Entre matchs amicaux et éclats de rire, la nouvelle saison est bien lancée et promet encore de beaux moments partagés.

Des équipes motivées

Cette année, le club aligne, de nouveau, ses 2 équipes seniors et son équipe vétéran, en compétition. Une 3^e équipe séniors rejoint l'aventure pour toujours plus de fun !

Les entraînements

Les séances d'entraînement restent inchangées et ouvertes à tout le monde :

- Le lundi, mardi et vendredi à partir de 20h ;
- Le mercredi, pour les jeunes, de 13h30 à 15h et de 15h à 16h30.

Soirée annuelle

Et parce qu'au club, on aime autant se retrouver autour d'une table qu'autour d'un filet, la traditionnelle soirée " Moules-Frites " aura lieu le 17 janvier 2026.

Entre sport, rires et moments partagés, le Badminton Club de Thal continue de faire vivre une belle aventure collective, sur les terrains comme en dehors.

Et si vous veniez taper quelques volants avec nous ?

Karin KIEFFER
Raphaël SUSS
Tél. 06.45.90.66.34
Courriel : bcthal67@gmail.com

SUIVEZ NOUS !



Certification PEFC



La Commune adhère depuis 2006 au processus de certification **PEFC** (Programme Européen des Forêts certifiées) afin d'apporter aux produits issus de la forêt communale, les garanties, de plus en plus demandées par les industriels et utilisateurs du bois, qu'ils soient issus d'une gestion responsable, favorisant l'équilibre entre les dimensions environnementales, sociétales et économiques de la forêt grâce à des garanties de pratiques durables et l'implication de plus de 83 700 propriétaires forestiers et de plus de 3 200 entreprises en France.

- La priorité de PEFC est de préserver durablement les forêts à travers :
- La préservation de la biodiversité, des sols et de l'eau
- Le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent
- Une exploitation raisonnée et respectueuse
- L'équilibre entre production, environnement et accueil du public
- La pérennisation de la ressource forestière

Les forêts, sont actuellement confrontées à de nombreux défis, qui mettent en péril l'équilibre forestier. Un équilibre fragile et vital pour la planète. La préservation des forêts est essentielle pour lutter contre la perte de biodiversité et atténuer le réchauffement climatique et ses effets.

La chasse de régulation des ongulés (cerf, chevreuil, sanglier) est nécessaire au maintien et à l'amélioration du bon fonctionnement des forêts. Sur le territoire de notre commune, mais également sur celui des collectivités limitrophes, l'équilibre recherché est dans une situation dégradée, voire compromise (abrutissement systématique des jeunes pousses forestières, dégâts aux fruitiers...). Cette situation a conduit la commune à fixer au locataire de chasse lors du renouvellement de son bail en 2024, un objectif d'amélioration de cet équilibre, par des prélèvements en accroissement, comme mis en œuvre par l'ONF sur la forêt domaniale de Saverne limitrophe

Benoît CUILLIER



Semis de sapin surabrutis sans avenir.
Sa croissance lente dans le jeune âge rend
cette espèce d'autant plus sensible aux
abrutissements répétés © ONF

Recensement de la population



Pour la campagne de recensement de la population qui aura lieu du

15 janvier au 14 février 2026 dans notre commune,

voici nos agents deux agents recenseurs :



Françoise BERNHARDT



Malou OBERLÉ

D'avance nous vous remercions de leur réservier le meilleur accueil.

**À partir du 15 janvier 2026, vous pouvez vous recenser par internet sur le site
le-recensement-et-moi.fr**

Vos codes confidentiels de connexion figureront sur la notice internet qui vous sera remise début janvier, dans votre boîte aux lettres ou en main propre par votre agent recenseur. Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

Le recensement de la population est **gratuit** : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Développement durable

BIEN VIDER
Videz bien vos emballages de tous les restes alimentaires avant de les trier (Ex : fonds de jus des conserves ou des briques de jus, croûtes dans les boîtes à pizza...).

INUTILE DE LAVER
Inutile de laver vos emballages avant de les trier, cela gaspillerait de l'eau. Pots de yaourt, boîtes de conserve, bocaux en verre... même s'ils se recyclent.

NE PAS IMBRIQUER
Ne pas imbriquer les emballages entre eux et ne pas les enfermer dans des sacs en plastique. Les emballages doivent être déposés en vrac dans le bac de tri.

TOUS LES PAPIERS MÊME AVEC SCÔTCH, AGRAFES...
Triez tous les papiers (Ex : cartes postales, enveloppes, publicités, posters, journaux et magazines...), même avec des petits éléments comme des agrafes ou du scotch, une spirale en métal pour les cahiers ou une fenêtre en plastique pour les enveloppes. En petite quantité, cela ne gêne pas le processus de recyclage.

LES BOUTEILLES AVEC LEUR BOUCHON
Ne séparez pas les bouchons/capsules de vos bouteilles au moment de les trier. Toutes les bouteilles, qu'elles soient en verre, en plastique ou en métal se trient avec leur bouchon, qu'il soit en plastique, en métal ou en liège...

CITE Smitom Saverne



VOS ENFANTS, EXPERTS DU TRI !

Un coup de boost a été donné sur la sensibilisation des élèves au tri des déchets. Arrivée en septembre 2024, Emilie arpente depuis la rentrée les écoles du territoire avec ses consignes, ses photos, et ses jeux !



Comment ça se déroule ?

Une fois les écoles contactées, un rendez-vous est pris avec l'enseignant pour une intervention d'une demi-journée environ par classe. Fini le cours magistral ! Emilie quelques questions et laisse la parole aux enfants. Ainsi, ces derniers peuvent partager leurs bonnes pratiques avec leurs camarades. Emilie complète ensuite avec des consignes de tri, ainsi qu'une sensibilisation à la réduction des déchets.

Jouer pour comprendre

Les enfants sont ensuite invités à tester leurs connaissances en triant des déchets ensemble. Enfin, le moment le plus attendu arrive : les jeux ! Emilie a créé une dizaine de jeux, inspirés de jeux connus, en les détournant pour parler des déchets. Les enseignants se prennent eux aussi au jeu, rigolade assurée dans la classe !

Moi tous les ans je fais le nettoyage de printemps !

Faut pas jeter les déchets par terre, sinon ils font mourir les tortues !

On peut voir comment les déchets ils brûlent ?

Mon papa il jette pas son pot de yaourt dans la poubelle jaune parce qu'il veut pas salir la poubelle.

EM

Notre électricité, elle est parfaite !



Verte : produite grâce à l'énergie solaire, elle est inépuisable et renouvelable

Citoyenne : financée et développée par nous, les citoyens bénévoles et les actionnaires de Centrales Villageoises du Pays de Saverne

Locale : depuis Steinbourg (Église et atelier municipal), Saessolsheim (école) et bientôt Haegen (atelier), Monswiller (Église catholique) et Dettwiller (atelier). Merci aux Communes qui nous soutiennent.

Coût maîtrisé : un prix connu et garanti pour les 20 prochaines années, c'est UNIQUE.

Elle s'appelle **SOLEIL Citoyen Rohan**, première opération d'autoconsommation collective citoyenne en région Grand Est

Quelles que soient vos raisons, vous pouvez consommer cette électricité en journée (le complément est apporté par votre fournisseur).

La seule démarche à faire est de remplir notre dossier d'inscription disponible sur le site : www.cvps.fr Vous pouvez aussi nous joindre au 03 67 38 02 74 ou par mail à paysdesaverne@centralesvillageoises.fr

Depuis maintenant 7 ans, le projet citoyen Centrales Villageoises du Pays de Saverne contribue à produire des énergies renouvelables sur notre territoire ; aujourd'hui c'est pour notre propre consommation que nous voulons produire de l'électricité vertueuse. Soutenez nos projets d'avenir en devenant **actionnaire, consommateur** et pourquoi pas **bénévole** !

Petit rappel pour les fêtes de fin d'année, n'oubliez pas que vous pouvez offrir à vos enfants, petits-enfants ou proches des souscriptions à Centrales Villageoises du pays de Saverne. Ils vous remercieront (plus tard) pour votre engagement et de penser à leur futur.

Retrouvez pleins d'info sur notre site :

www.cvps.fr



Installation de 67,2 kWc (ou 168 panneaux) sur l'Église de Steinbourg.

Infos pratiques

27 janvier 2026 : la fermeture du réseau cuivre dans notre commune

**27 janvier 2026
Fin du réseau cuivre/ADSL**

THAL-MARMOUTIER

Préparez-vous au déploiement de la fibre : vos connexions évoluent !
Rapprochez-vous de votre opérateur pour souscrire à un abonnement fibre.

Plus d'infos sur alsace.eu

Après 50 ans de service, le réseau cuivre est maintenant vieillissant. Il nécessite des réparations plus fréquentes, et ne permet plus une qualité de connexion internet suffisante pour accompagner les usages du quotidien.

Orange, qui est le propriétaire de l'infrastructure du réseau cuivre, a donc décidé de sa fermeture. La fermeture du réseau cuivre ne signifie pas la fin des services de téléphonie fixe et internet. Bien au contraire !

L'accès à l'internet et au téléphone sera désormais assuré par un réseau plus moderne et performant, la **fibre optique**.

47 Communes alsaciennes seront concernées dès le 27 janvier 2026.

Si ce n'est pas déjà fait, vous êtes invités à anticiper la fermeture de la téléphonie fixe et de l'ADSL, en fonction du calendrier annoncé (2026-2030) **pour éviter toute coupure de service**. En effet, **le raccordement à la fibre s'effectue sur un délai moyen de trois mois**. Aussi, afin de se raccorder à la fibre, vous pouvez **tester l'éligibilité de votre logement et contacter un opérateur** présent localement, depuis le site internet du réseau **Rosace** :

<https://www.rosace-fibre.fr>

Plus d'infos sur alsace.eu

com'ette
SE DÉPLACER *en toute simplicité*

3€ le trajet
→ 25€ les 10 tickets

03 88 71 78 82

Réservation par téléphone avant 18h00,
au plus tard 48H avant votre départ

Mardi au Vendredi :
08h00 à 12h00 - 14h00 à 18h00

Samedi :
08h00 à 12h00

Appeler, réservez, voyez
SUR LES 35 COMMUNES
du Pays de Saverne

Communauté de Communes
du Pays de Saverne

Comette, c'est le transport à la demande du pays de Saverne. Un véhicule électrique qui circule sur tout le territoire de nos 35 communes.

La Comette transporte d'un point A à un point B du territoire, les personnes qui y font appel. C'est donc un service utile pour assurer certains déplacements courants : courses, rendez-vous médicaux, visite familiale... sans abonnement et accessible à tous.

Votre trajet en Comette est réservable sur demande, simplement par téléphone :

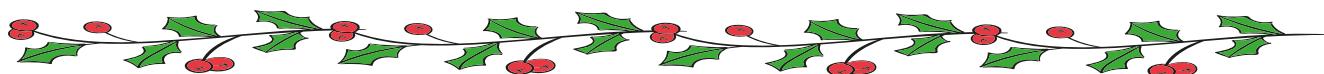
03 88 71 78 82

- ♦ Le trajet est à 3€ (2,50€ si carnet de 10 tickets).
- ♦ Le véhicule circule de jour du mardi au samedi midi.
- ♦ N'hésitez pas à faire connaître autour de vous !

Pour en apprendre plus sur ce service :
<https://www.cc-paysdesaverne.fr/envie-de-bouger/comette/>

Calendrier des RDV 2026

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS	LIEUX
11 janvier	Présentation des vœux	L'équipe municipale	Salle Jeanne d'Arc à 16h
17 janvier	Soirée moules/frites	Badminton Club	Salle Jeanne d'Arc
31 janvier	Spectacle conté " Casse-noisette "	Association Millepages	Bibliothèque à 17h
5 février	Don du sang	Donneurs de sang	Salle des fêtes Haegen
7 février	Cours de taille arbres fruitiers	Arboriculteurs	Verger route D218
21 mars	Cours de taille arbres fruitiers	Arboriculteurs	Route D102 après l'Ehpad
26 avril	Fête des aînés	L'équipe municipale	Salle Jeanne d'Arc à 12h
15 et 16 mai	Matinées rempotage	L'équipe municipale	Atelier municipal
27 mai	Don du sang	Donneurs de sang	Salle des fêtes Reinhardsmunster
28 juin	Fête patronale et vente de pâtisseries	Conseil de Fabrique et Chorale Sté Cécile	Salle annexe à l'église
12 juillet	Brocante, marché aux puces	ASC Brotsch	Rues de Thal
13 juillet	Soirée fête nationale	L'équipe municipale et Assoc. Salle Jeanne d'Arc	Espace parking
30 juillet	Don du sang	Donneurs de sang	Salle des fêtes Haegen
15 octobre	Don du sang	Donneurs de sang	Salle des fêtes Reinhardsmunster
13, 14 et 15 novembre	Salon des vins et de la gastronomie	L'équipe municipale et Assoc. Salle Jeanne d'Arc	Salle Jeanne d'Arc



Et.... pour recevoir toutes les actualités en temps réel, téléchargez gratuitement l'application « Panneau'Pocket » ou naviguez sur le site www.thal-marmoutier.fr

Nos grands anniversaires

Mme OBERLE	Georgette	104
Mme WENCKER	Marie-Louise	101
Mme NOACK	Marie Louise	98
Mme HOLTZ	Aimée	97
Mme DISTEL	Madeleine	96
Mme THEUREAU	Huguette	96
M. HOPFNER	Robert	94
Mme MULLER	Marie-Thérèse	93
M. MEYER	Claude	93
Mme FLECKSTEINER	Marie-Cécile	93
M. HOPFNER	Joseph	92
Mme FETTIG	Suzanne	91
M. TROESCH	Jean-Louis	91
Mme MEYER	Renée	91
Mme BRILL	Marie-Louise	91
Mme HOPFNER	Lucie	91
M. EHRMANN	Jean-Marie	91
Mme ZUBER	Bernadette	90
M. WETTA	Auguste	90
Soeur ANGÈLE MARIE		89
Mme TESSIER	Nicole	89
M. DENNINGER	Jean	89
Mme UHRING	Marie-Madeleine	89
M. FUGIER	Gabriel	89
Mme EHRMANN	Marthe	88
M. MEYER	Gérard	88
Mme ROTH	Thila	88
M. SCHWARTZ	Raymond	88
Mme WETTA	Yvonne	87
Mme BRILL	Marie-Thérèse	87
Mme KALCK	Marie-Thérèse	86
Mme HEYL	Monique	86
M. HOFF	Jean-Louis	86
M. GRIENENBERGER	Bernard	86
M. SCHOEPF	Antoine	86
M. WALTER	Fernand	86
Mme VELTEN	Lucie	85
Mme FUGIER	Micheline	85
M. SUHR	Ernest	85
Soeur GAULET	Andrée Marie	85
M. ALTMAYER	Alfred	85
Mme MORGENTHALER	Cécile	85



Bernadette ZUBER 90 ans



Lucie VELTEN 85 ans



Alfred ALTMAYER 85 ans



Cécile MORGENTHALER 85 ans

Nos grands anniversaires

Mme	GRIENENBERGER	Clothilde	85
M.	BARTHELME	Gérard	84
M.	BERSUDER	Robert	84
Mme	SUHR	Anny	84
Mme	KOEHLER	Marie	84
Mme	JEHL	Marie Louise	83
Mme	RITT	Marie Madeleine	83
M.	SCHNEIDER	Alfred	83
Mme	BAECHEL	Charlotte	82
M.	RITT	Jean-Louis	82
M.	KOCHER	Jean-Paul	82
Mme	HOPFNER	Marie-Thérèse	82
Mme	LAUER	Francine	81
M.	FELDIS	Victor	81
M.	RISSEUR	Bernard	81
Mme	WALTER	Marthe	81
M.	GRIENENBERGER	Georges	81
Mme	BARTHELME	Hélène	81
M.	RAUNER	Bernard	81
M.	DISTEL	Jean-Paul	81
Mme	SCHOEPF	Jeanne	81
M.	BERRET	Pierre	80
M.	MERG	Jean-Marie	80
Mme	GRIENENBERGER	Nicole	80
Mme	DISTEL	Brigitte	80
M.	VOGELGESANG	Marc	80
M.	WALTER	Mathieu	79
M.	REUTENAUER	Marcel	79
M.	DISTEL	Robert	79
Mme	TROESCH	Ginette	79
Mme	OBERLE	Irène	79
M.	LORENTZ	André	79
Mme	KOCHER	Jeannette	79
Mme	HOFF	Lucienne	79
Mme	VOLLMER	Anne	79
M.	KESSLER	Christian	78
Mme	KOLB	Marie Annick	78
M.	KIEFFER	Jean-Marie	78
M.	EL GLAA	Chedly	78
Mme	SALI	Angèle	78
M.	FLORI	Marcel	78
M.	BAUR	Yves	78



Clothilde GRIENENBERGER 85 ans



Pierre BERRET 80 ans



Nicole GRIENENBERGER 80 ans



Francine LAUER 80 ans (déc. 2024)

Nos grands anniversaires

M.	WUST	Roland	78	M.	DISTEL	Guy	73
M.	KAMMERLOCHER	Roger	78	M.	LEHMANN	Rémy	73
M.	OBERLE	René	78	Mme	OBERLE	Jacqueline	73
Mme	VOGELGESANG	Rosemarie	77	M,	TANTON	Patrick	73
M.	HENG	Michel	77	M.	WINNINGER	Jean-Pierre	73
Mme	ZWANG	Mireille	77	Mme	GROUX	Geneviève	72
M.	VOLKRINGER	Pierre	77	M.	FISCHER	Jean-Hubert	72
Mme	VLACHOS	Angèle	77	Mme	TANTON	Denise	72
Mme	REUTENAUER	Denise	77	M.	JENTHES	Frédéric	72
Mme	BERRET	Denise	77	Mme	JENTHES	Martine	72
Mme	WETTA	Simone	77	Mme	DI LIBERATORE	Michèle	72
M.	KONRAD	Rolf	77	M.	HENNING	Jean-Marie	72
Mme	KONRAD	Ilse	76	Mme	DISTEL	Simone	72
Mme	SCHALCK	Danièle	76	Mme	SCHWARTZ	Monique	72
M.	FRANTZ	Maurice	76	Mme	WINNINGER	Jacqueline	71
M.	DONTENWILL	Jean-Marie	76	Mme	MILLOT	Gaby	71
Mme	BAECHER	Jacqueline	76	Mme	KOEHLER	Denise	71
Mme	LORENTZ	Magdeleine	76	Mme	METZGER	Simone	71
Mme	VOLKRINGER	Michèle	76	Mme	MARQUES	Michèle	71
Mme	METTLING	Liliane	76	Mme	LEHMANN	Danielle	71
Mme	FRANTZ	Danielle	76	M.	HIRONIMUS	Jeannot	71
Mme	BAECHEL	Huguette	76	Mme	OBERLE	Isabelle	71
Mme	WOLFF	Liliane	76	M.	OBERLE	Arthur	71
Mme	RAUNER	Michèle	75	Mme	MESSER	Annie	71
Mme	TROESCH	Liliane	75	M.	STENGER	Eric	71
Mme	KAMMERLOCHER	Yolande	75	M.	BAUMANN	Lucien	71
M.	GOETZ	Roland	75	M.	HUBER	Patrick	71
M.	DISTEL	Jean-Claude	75	M.	DISTEL	Dominique	70
Mme	RAUNER	Monique	75	Mme	STOLL	Chantal	70
Mme	MEYER	Alice	75	Mme	HIRONIMUS	Arlette	70
M.	METTLING	Francis	75	Mme	FISCHER	Franceline	70
M.	LOTOLOTOLUA	Petelo	75	M.	WEISS	Joseph	70
M.	SCHOCH	Bertrand	75	M.	CORVI	Michel	70
M.	DISTEL	Rémy	74	Mme	CORVI	Marie-Christine	70
Mme	HUBER	Yvette	74	Mme	DISTEL	Monique	70
M.	MESSER	Gérard	74	Mme	BAUR	Martine	70
M.	METZGER	Roland	74	M.	BRUNETEAU	Dominique	70
Mme	SCHOCH	Elisabeth	74	Mme	FLEISCHMANN	Christine	70
Mme	WALTER	Yolande	74	Mme	WEISS	Simone	70
Mme	WALTER	Annette	74	Mme	MINNI	Anne-Marie	70
Mme	HERREL	Agnès	73				
Mme	FLORI	Martine	73				



Mariage :

Le 16 janvier 2025 :

Jérôme Émile KIRBILLER et Sabine Christine JACOB



Naissances :

Lucas BARLEMENT GELER

né à Saverne , le 6 mars 2025

fils de Christopher GELER et de Camille TENCZYNSKI-BARLEMENT

Malo PENSARINI

né à Saverne, le 22 avril 2025

fils de Adrien PENSARINI et de Axelle MURER

Rose, Stéphanie, Mireille SCANFERLA KLEIN

née à Saverne, le 14 septembre 2025

fille de Gaylor KLEIN et Alicia SCANFERLA

Louis VARNIZY

né à Strasbourg, le 6 novembre 2025

fils de Loan VARNIZY et Johanna MACEL



Décès :

M. Jan LIS

le 21 décembre 2024 (66 ans)

M. Pierre HERTSCHUH

le 25 janvier 2025 (89 ans)

M. René KALCK

le 10 mars 2025 (95 ans)

Mme Marie Cécile JUNG (née OBERLÉ)

le 17 avril 2025 (92 ans)

M. Étienne SALI

le 25 juin 2025 (80 ans)

Mme Alice LERCH (née OBERLÉ)

le 6 septembre 2025 (94 ans)

Mme Lucienne SCHNEIDER (née HUBIN)

le 20 septembre 2025 (91 ans)

M. Albert GEBUS

le 18 novembre 2025 (89 ans)

Ouverture de la Mairie

L'accueil du public a lieu :

Jeudi de 14 h à 18 h

En cas d'impossibilité durant ces horaires, il y a possibilité de prendre rendez-vous par mail :

mairie@thal-marmoutier.fr

ou par téléphone **03 88 91 20 87**

Arrivée, Départ de la Commune :

Pour vous aider à « bien vivre » à THAL, les services municipaux ont besoin de pouvoir vous contacter :

- Que vous arriviez nouvellement à Thal
- Que vous changez de résidence au sein de la Commune
- Que vous décidiez de quitter le village pour ailleurs ...

Vous pouvez déclarer ces changements auprès du secrétariat.

ATTENTION :

une déclaration d'arrivée ne vaut pas inscription sur la liste électorale.

Liste électorale

Inscription sur la liste électorale :

Les personnes déjà inscrites, n'ayant pas déménagé, n'ont aucune démarche à effectuer.

Pour les jeunes de 18 ans ayant effectué le recensement militaire, l'inscription est automatique.

Pour les personnes ayant déménagé, une nouvelle inscription sur les listes électorales est nécessaire. Elle fait l'objet **d'une démarche volontaire** en mairie et peut se faire **durant toute l'année**.

Afin de vous inscrire sur la liste électorale rendez-vous au secrétariat de mairie muni : **d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois**.

Élections municipales 2026

Pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2026, **il est possible de s'inscrire jusqu'au 6 février 2026**.



Respect et Civisme

Nous faisons appel au civisme de chacun pour que la commune conserve son cadre de vie agréable et convivial.

1. Nos amis les bêtes

Nous avons pu constater une forte augmentation de la population de nos petits félin domestiques ou sauvages, mieux connus sous le nom de chat.

Souvent leur courte vie s'arrête en traversant nos rues parcourues par les véhicules peu respectueux **de la vitesse conseillée**. Désolés, mais nous ne sommes pas en mesure d'installer des passages protégés supplémentaires.

Par contre il est également souhaité que les Thalois fassent **stériliser leur chat** s'ils ne souhaitent pas avoir plein de petites bouches à nourrir en peu de temps !

Par ailleurs les espaces verts de la Commune, l'aire de jeux, les trottoirs et les lieux communs sont régulièrement souillés par **des déjections canines**. Respecter ces lieux c'est respecter notre bien commun !

Nous rappelons aux **propriétaires** des animaux qu'ils en sont **responsables** et qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires **pour éviter toute gêne ou incident**.

2. Qui est responsable du trottoir devant chez moi ?

Dans leur immense majorité, les trottoirs relèvent du domaine public. Malgré cela, c'est le propriétaire occupant, le locataire ou l'usufruitier de l'habitation qui doit en assurer l'entretien.

L'arrêté municipal du 29/11/2011 impose aux riverains, propriétaires ou locataires, le déblayage de la neige ainsi que le salage ou sablage de la voirie devant leur habitation, et ce jusqu'à la limite du trottoir, le caniveau devant rester totalement dégagé pour permettre l'écoulement des eaux.

3. Le stationnement

D'importants investissements ont été réalisés pour créer des places de stationnement derrière la salle polyvalente « Jeanne d'Arc ». Là aussi, un appel au civisme de chacun est nécessaire pour que stationnement sauvage, à de nombreux endroits du village, sur les trottoirs, devant les écoles... n'entrave pas la libre circulation des voitures et des piétons.

4. Les déchets sauvages

À l'aire du tri sélectif, et aux moyens importants mis en place dans notre commune, devons-nous rappeler qu'il est interdit de jeter ou d'abandonner ses déchets dans la rue (voie publique ou privée). Déposer ses

déchets sans respecter les règles de collecte définies par la mairie (jour, horaires, tri), est possible d'amende !

Nous constatons que des canettes, bouteilles vides, mégots de cigarettes, emballages de nourriture, mouchoirs en papier, masques contre le coronavirus, etc... MAIS également **des tessons de verres** sont régulièrement abandonnés sur le parking de la salle polyvalente et autour de l'aire de jeux ! Pensez aux dangers que cela représentent pour les enfants qui fréquentent quotidiennement ce lieu public.

De plus, à proximité l'espace est desservi de poubelles publiques, à chacun d'y voir un geste pour l'environnement.

5. Pour des vacances en toute tranquillité

Signalez votre absence à la gendarmerie locale.

Connaissiez-vous « l'opération tranquillité vacances ? » Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Par ailleurs, la gendarmerie met en place un formulaire de demande individuelle vous permettant d'informer la brigade de gendarmerie de votre départ.

Cette demande renseignée, doit être déposée à la brigade de gendarmerie de Saverne où vous devez justifier de votre identité et de votre domicile.

6. Vivre mieux ensemble...

L'utilisation des tondeuses et autres matériels bruyants de jardinage est interdit à proximité des zones habitées aux périodes suivantes : samedi entre 12h et 14h, dimanche et jours fériés toute la journée.

L'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental interdit le brûlage à l'air libre des déchets, incluant les déchets de jardins et végétaux.

Le brûlage génère un trouble important du voisinage, un risque non négligeable d'incendie, mais surtout l'émission de particules fines, de dioxydes, de benzène, d'oxyde d'azote, de monoxyde de carbone...

7. Ramonage

Depuis la pandémie de Covid, le ramoneur ne fait plus qu'un passage par an dans notre commune. Rappel : le ramonage est obligatoire au moins 1 fois par an pour les combustibles gazeux et 2 fois pour les combustibles solides et liquides, quelle que soit la quantité utilisée. Pour plus de renseignement, vous pouvez contacter :

Ramonage Alsace-Nord

au 03.88.91.66.72

www.ramonage-fischer.fr

Les adresses utiles

MAIRIE DE THAL-MARMOUTIER

2 rue du Mosselbach – 67440 Thal-Marmoutier
Maire : Jean-Claude DISTEL
Ouverture au public : les jeudis de 14h-18h
☎ : 0388912087
✉ : mairie@thal-marmoutier.fr
www.thal-marmoutier.fr

SIVU HAEGOTHAL

2 rue du Mosselbach – 67440 Thal-Marmoutier
Président : Jean-Claude DISTEL
☎ : 0388912087
✉ : sivu.haegothal@wanadoo.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SAVERNE

16 rue du Zornhoff – 67700 Saverne
Président : Dominique MULLER
☎ : 0388711229
www.cc-paysdesaverne.fr

EHPAD Abrapa

Maison de retraite privée
Hébergement permanent/Unité de vie protégée
39 rue Ballerich - 67440 Thal-Marmoutier
Directrice : Pascale MARTIN
☎ : 0388021330
✉ : ehpad.thalmarmoutier@abrapa.asso.fr
www.abrapa.asso.fr

CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

1 rue Ballerich – 67440 Thal-Marmoutier
☎ : 0388916545
www.centre-soins-infirmiers-67.fr

INFIRMIERE LIBERALE

Marie-Laurence HOPFNER
20 rue des Tilleuls – 67440 Thal-Marmoutier
☎ : 0388718669

PAROISSE SAINTS PIERRE & PAUL

Présidente : Marie-Cécile KIEFFER
☎ : 0388910799
✉ : kieffer.marie-cecile@orange.fr

ROSACE-FIBRE

Pour les personnes par encore clientes du Réseau fibre : <https://www.rosace-fibre.fr/contact>
☎ : 0368670000

GAZ DE FRANCE *Urgence sécurité* : 0800 47 33 33

ÉCOLE INTERCOMMUNALE

10 rue Ballerich – 67440 Thal-Marmoutier
Directrice du RPI : Laurence MASCHINO
☎ : 0388918552
✉ : ce.0672732f@ac-strasbourg.fr

PÉRISCOLAIRE « ARC-EN-CIEL »

3 rue Ballerich – 67440 Thal-Marmoutier
Directrice : Mélanie MARTIN
Ouv. jours scolaires : matin 7h30/midi/soir 18h30
☎ : 0388024855 – 0620953704
✉ : periscolaire.thalmarmoutier@alef.asso.fr
www.alef.asso.fr

M.A.M. « Petit à Petit » (Maison Assist. Mat.)

1 rue du couvent – 67440 Thal-Marmoutier
Directrice : Nelly KLEIN
☎ : 0388898284 - 0606679222
Ouvertures : du Lundi au Vendredi de 7h30-18h30
✉ : petitapetitm@gmail.com

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

5 rue Ballerich – 67440 Thal-Marmoutier
Responsable : Danièle LEHMANN
Ouvertures : mer : 16h-18 et jeudi : 16h-18h30
☎ : 0388711511
✉ : bibliothal10@orange.fr
<https://opac-bibliothequethalmarmoutier.biblixnet.net>

SYNDICAT DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Espace Européen de l'Entreprise
1 rue de Rome Schiltigheim / CS 10020
67013 Strasbourg Cedex
☎ : 0388192919
www.sdea.fr

SMICTOM DE LA RÉGION DE SAVERNE

(collecte des ordures ménagères)
☎ : 0388022180
✉ : smictom@smictomdesaverne.fr
Déchèterie rue de Biegen – Marmoutier
Ouvertures : Lun : 10h-12h / 13h-18h,
Mar-Ven : 13h-18h et Sam : 9h-18h
www.smictomdesaverne.fr

GENDARMERIE NATIONALE

29 rue Saint Nicolas – 67700 Saverne
☎ : 0388911912

URGENCES / PORTABLE : 112

SAMU : **15** POMPIERS : **18**

MEDECIN DE GARDE : **15** POLICE : **17**

*Le maire, les adjoints, les membres du Conseil Municipal
vous souhaitent de Joyeuses Fêtes
et vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour 2026*



L'ensemble de la population est cordialement invité aux Vœux du Maire,
Dimanche 11 janvier 2026 à 16 heures à la Salle Jeanne d'Arc

L'Équipe Municipale